



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

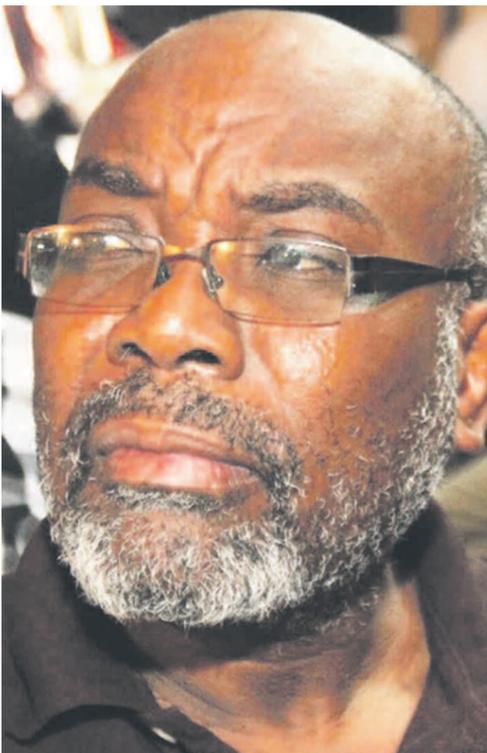
N°1922 LUNDI 27 JANVIER 2014

INSÉCURITÉ AU KATANGA

La série de perquisitions se poursuit

La récente perquisition opérée à Lubumbashi à la ferme de Mwenze Kongolo, ancien compagnon de Laurent Désiré Kabila et ministre honoraire de la Justice, a suffi pour alimenter les prédictions d'autant qu'elle est intervenue au lendemain de celle effectuée sur une propriété de l'ex-patron de la police. Au-delà des faits, d'aucuns voient dans ces opérations la volonté des forces de sécurité de débusquer les « Bakata Katanga », ce groupe armé indépendantiste à la base de l'insécurité récurrente qui sévit dans la province, en procédant aux fouilles systématiques de tout lieu suspect.

La création de cette milice, à en croire certaines sources, serait soutenue par des cadres politico-militaires locaux pour faire pression sur Joseph Kabila afin de rétablir leur influence sur le camp présidentiel, ou encore d'obtenir des postes dans les institutions. D'où ces coups de force à répétition pour démontrer leur capacité de nuisance et ainsi ouvrir la voie aux éventuelles tractations en vue de leur retour aux affaires.



Page 18

Mwenze Kongolo



John Numbi

ÉNERGIE

Katende prêt en février 2016

La centrale hydro-électrique, qui porte en elle tout l'espoir du Kasai Occidental actuellement sous-alimenté en courant électrique, a atteint 24% de sa réalisation après la relance des travaux en octobre 2013. Le coût total des travaux, réalisés grâce à un financement mixte du gouvernement indien de 168 millions de dollars et du gouvernement pour près de 112 millions de dollars et exécutés par l'entreprise indienne Angelik, est de l'ordre de 280 millions de dollars.

D'une capacité de 60 MW, le barrage de Katende fait partie des projets spécifiques à court terme de construction de nouvelles centrales hydro-électriques sur l'étendue du territoire national. Mais sa conception remonte bien plus loin, précisément en 1956 lorsqu'il était question d'ériger un barrage sur la rivière Lulua au Kasai Occidental.

Page 20

LUTTE CONTRE LE SIDA

Suspense autour de la gestion des 35 millions de dollars du Fonds mondial

Cent trente millions de dollars. Telle est l'importante somme que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme vient d'accorder à la RDC pour une durée de trois ans dans le cadre de la lutte contre le sida. Quatre structures ont été retenues pour gérer ledit fonds. Leurs noms seront connus à l'issue de l'assemblée générale du comité national de coordination du Fonds mondial prévue pour ce 27 janvier. Le choix de quatre heureux lauréats s'est fait en tenant compte de neuf critères et quarante-deux sous critères, a révélé à la presse le ministre de la Santé publique, Félix Kabange, tout en indiquant qu'au cours de la même réunion, la note conceptuelle de la RDC reprenant les différentes interventions dans la lutte contre le sida sera aussi validée avant sa transmission au Fonds mondial.

Page 20



Félix Kabange Numbi, ministre de la Santé

ARTS SCÉNIQUES

Le roman « Rêve d'ailleurs » adapté au théâtre

L'histoire mise en scène par l'expérimenté Me Mwambay du Crasa est une adaptation du roman « Rêve d'ailleurs » écrit par Huguette Nganga Massanga du Congo Brazzaville. Adapté au théâtre, le roman relate l'histoire de la désillusion de « Ndombe », un immigré africain pour qui le continent européen était le Paradis sur terre. Confronté à la dure réalité de ce qu'il croyait être un eldorado, il fait l'expérience de la misère et de la peur. Le roman est une sorte de regard croisé entre deux aventures humaines, une réflexion sur le besoin impérieux de partir de son pays à la recherche d'une vie meilleure.

Notons que « Rêve d'ailleurs » est le deuxième roman écrit par Huguette Nganga après « L'envers du décor » sorti en 2008.

Page 21

HANDBALL-CAN FÉMININ

La RDC finaliste et qualifiée pour le championnat du monde

Les Léopards handball dames de la RDC se sont qualifiées le 24 janvier à Alger en finale de la 21e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball. Les joueuses du coach Célestin Mpoua ont dominé les Algériennes qui évoluaient à domicile, par 28 buts à 23, en demi-finale. Cette place de finale leur offre l'occasion de disputer le championnat du monde au Danemark en décembre, juste après la compétition mondiale organisée tout récemment en Serbie. Alors que la RDC en version féminine a du vent en poupe, l'équipe masculine de la RDC a été l'ombre d'elle-même au cours de cette compétition en terre algérienne. Les Léopards messieurs du Congo-Kinshasa ont été éliminés de la compétition, quoiqu'ils aient eu leur victoire en cinquième journée face aux handballeurs du Nigeria par 35 buts à 28.

Page 20

ÉDITORIAL

Africanews

Cette nouvelle chaîne de télévision verra le jour dans un peu plus d'une année. Présentée le 25 janvier à Brazzaville à l'occasion de la signature de l'accord d'association entre le Groupe Euronews et Télé Congo, elle diffusera ses émissions vingt-quatre heures sur vingt-quatre depuis notre capitale et s'imposera ainsi très vite comme l'un des plus puissants médias du continent.

Installée en France, à Lyon précisément, Euronews est née elle-même d'un accord conclu il y a dix ans entre une vingtaine de grandes chaînes de télévision nationales pour créer un média commun qui diffuserait en continu de l'information en treize langues. Avec un objectif pour le moins ambitieux que la chaîne énonce de la façon suivante sur son site internet: «*Nous croyons en l'intelligence humaine et pensons que le rôle d'une chaîne d'information est de donner la matière suffisante à chaque individu pour qu'il se forge sa propre opinion sur le monde*».

Ce message est précisément celui que le président du directoire de la chaîne, Michaël Peters, est venu délivrer à Brazzaville samedi, aussitôt après avoir signé l'acte de naissance d'Africanews. Alors que l'émergence du continent se confirme chaque jour, a-t-il expliqué, l'information s'impose comme l'un des moteurs les plus puissants du développement. Aussi convient-il d'y développer des médias qui traiteront l'actualité de façon exhaustive et objective.

Loin de la vision misérabiliste de l'Afrique que véhiculent la plupart des grands médias internationaux, Africanews entend donner une image vraie du continent, sans ignorer bien sûr les problèmes que celui-ci affronte mais cernant au plus près la réalité et en donnant la parole aux Africains eux-mêmes. Et c'est bien la mission qui sera assignée à la quarantaine de journalistes installés dans les bureaux ultramodernes à Brazzaville.

Il ne fait aucun doute, à nos yeux en tout cas, que la nouvelle chaîne s'imposera très vite comme l'un des principaux acteurs de la scène médiatique africaine. Mais, sans plus attendre, l'installation de son siège à Brazzaville témoigne de l'importance que le Congo prend aujourd'hui dans le processus d'émergence de l'Afrique. Et, pourquoi le dissimuler, nous en sommes fiers.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Une branche juvénile a été créée

Dans le cadre du transfert intergénérationnel des responsabilités politiques, le Parlement congolais, en partenariat avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), a procédé, le 24 janvier, à l'installation du Parlement national des jeunes.



La photo de famille

Ces parlementaires ont pour mission, de promouvoir la démocratie représentative et s'approprier les coutumes parlementaires tout en étant à la défense de leurs droits. En effet, le Parlement des jeunes est composé de quarante-sept jeunes dont l'âge varie entre 15 et 25 ans. Contrairement à la représentation des deux chambres du Parlement congolais, celui-ci n'est pas une organisation politique, mais une tribune offerte aux jeunes pour apprendre la citoyenneté.

«*Ces jeunes doivent refléter par leurs origines socioculturelles l'ensemble de nos départements. Le début de ce Parlement constitue une pépinière à la vie démocratique quand il est évident que les générations nouvelles ont vocation à remplacer les anciennes. Le Parlement national des jeunes constitue l'un des programmes du chantier Paix, Démocratie et Justice mis en œuvre par l'Agence internationale de la*

Francophonie. Il faut indiquer que cette fonction n'est pas rémunérée», a déclaré Justin Koumba, président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, section Congo.

Au cours de cette session inaugurale, un bureau de trois membres a été élu, avec pour président, Moïssina Urcun Étoua. Trois commissions ont également été mises en place, à savoir la commission protection des droits, affaires sociales et enfin la commission économie et finances. Ces assises ont aussi permis à cette couche juvénile d'examiner le règlement intérieur de cette organisation.

En rappel, le processus de création de ce Parlement juvénile a été amorcé il y a neuf ans. D'après ses initiateurs, ce parlement influencera certainement l'image de la société de demain et de la consolidation de la démocratie au Congo. Notons que l'APF a été créée en 1967, elle favorise la coopération

parlementaire en renforçant la solidarité entre les institutions parlementaires de son espace. Le Parlement francophone des jeunes a été créé en septembre 1999 par cette institution qui soutient l'installation des parlements nationaux des jeunes. Après le Gabon, le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, le Sénégal, la mise en place du Parlement des jeunes au Congo s'est faite à la demande de son Parlement, membre de l'APF. La session inaugurale s'est tenue en présence du ministre congolais de la Communication chargé des relations avec le Parlement, Bienvenu Okiémy, de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo, Christophe Muzungu, du chargé de mission Afrique de l'APF, Christophe Lutundula Apala Pen Apala, et de son premier vice-président, Aubin Minakou, et de parlementaires membres de la section congolaise de l'APF.

Josiane Mambou-Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service),

Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service),

Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe -

Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas

Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces

: Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MCDDI

Un séminaire des secrétaires généraux prévu début février

Le secrétaire général du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Guy Brice Parfait Kolelas, a donné cette information le 23 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la cérémonie des vœux avec les membres de son parti.

Cette session de formation, qui durera deux jours, se propose de donner des directives aux secrétaires généraux afin qu'ils soient en ordre de bataille pour mieux préparer les actions de mobilisation des militants dans la perspective des élections locales qui pointent à l'horizon. «Pour espérer réaliser de grandes choses, il faut commencer par des plus petites», a déclaré Guy Brice Parfait Kolelas.

La cérémonie des vœux a permis au secrétaire général du parti d'appeler les membres du bureau exécutif national et les autres responsables, à se mettre au travail pour entamer l'opération de recensement des membres du MCDDI sur l'ensemble du territoire national. Le but visé, selon Guy Brice Parfait Kolelas, est d'avoir une idée précise des sympathisants, membres et cadres de l'organisation afin de leur attribuer des cartes de membre.

Le secrétaire général a appelé, en outre, les membres de son mouvement à tout mettre en œuvre pour



Guy Brice Parfait Kolelas

la traduction dans les faits du plan d'action adopté par le comité national. Les responsables du parti, a-t-il déclaré, devront aborder la nouvelle année avec plus d'ardeur dans l'exécution des tâches qui leur seront confiées. «Nous devons nous préparer pour les congrès locaux et le congrès national. Pour cette année, je demande aux dirigeants qui sont à la base d'adopter un comportement offensif dans la mesure où ils doivent être prompts dans la mise en œuvre des orientations de la direction politique du parti», a-t-il ajouté.

Le secrétaire général du MCDDI s'est félicité des actions menées

par le parti durant l'année écoulée. Il a notamment rappelé les délibérations de la convention nationale du parti tenue à Kinkala. Parmi ces orientations, l'orateur a rappelé à son auditeur l'obligation faite au parti de déconcentrer les centres d'attribution des cartes de membre.

La responsabilité de cette tâche est donnée aux responsables du parti au niveau des arrondissements, des villes, des villages et des régions. «Vont seront remis les bordereaux d'identification et les cartes de membres pour procéder à l'attribution aux ayant droits», a-t-il précisé.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

L'URC officiellement installée

Tenu les 23 et 24 janvier à Brazzaville, le premier congrès national de l'Union pour la restauration du Congo (URC) a permis aux congressistes d'adopter les documents fondamentaux et de mettre en place les instances dirigeantes du parti.

Les armoiries de cette jeune formation politique ont été présentées après adoption du statut et règlement intérieur. Représenté par un ananas à l'état naturel dans un cercle symbolisant l'unité dans les douze départements indépendants et démocratiques, cet emblème symbolise la restauration du corps humain. Ce parti a pour devise Unité-Travail-Égalité. L'URC prône la social-démocratie qui s'articule autour de la sauvegarde de l'indépendance et de la souveraineté nationale, la promotion des actions qui garantissent l'union nationale dans la diversité culturelle et le droit à la différence.

Au cours de ces assises, les congressistes ont élu Dominique Basseyla comme leader du parti, suivi de trois vice-présidents. Il s'agit respectivement de Bonaventure Matingou, Albert Okabele et Abel Massengo. L'URC est également constitué d'un secrétaire général et de son adjoint, d'un comité directeur de 205 membres, d'un bureau politique composé de 75 membres, d'un secrétariat national exécutif de 21 membres, et enfin d'une commission de contrôle et de vérification de 9 membres. Dans son projet de so-

ciété, l'URC a inscrit entre autres, la relance de la croissance économique au Congo, la diversification de l'économie, la démocratisation des institutions, la santé, l'éducation et une meilleure retraite pour tous.

Dominique Basseyla a invité, à cette occasion, les cadres et dirigeants nationaux du parti à la mobilisation politique et à l'investissement effectif dans le travail de promotion du parti. Avant de demander aux congressistes de s'impliquer afin que soit implantée l'URC dans les districts et villages. En effet, les militants de l'URC, fédération de la Cuvette-Ouest, ont fait des recommandations concernant la participation du parti aux élections locales de 2014. «Je demande aux cadres dirigeants du parti de s'investir pour que notre parti connaisse un rayonnement et une visibilité totale pour une reconnaissance effective au sein de l'échiquier politique national. Et de créer les conditions de notre participation aux élections locales de 2014 pour que le parti grandisse et que nous ayons des élus dans tous les départements», a déclaré le président de l'URC.

Notons que deux organisations ont également été créées. Il s'agit notamment de l'Organisation des femmes de l'Union pour la restauration du Congo (Ofurc), ainsi que l'Organisation des jeunes de l'Union pour la restauration du Congo (Ojuc).

Josiane Mambou-Loukoula

LE FAIT DU JOUR

Emmanuel Ngouélondélé: 600 pages autobiographiques

Le chiffre exact est 657. Des pages à travers lesquelles Emmanuel Ngouélondélé Mongo dévoile au menu d'un long entretien avec l'écrivain Cyriaque Magloire Mongo Dzon, son «Témoignage au service du Congo». Une évocation en deux tomes, dont le premier, plus volumineux, contient 390 pages et le second, un peu moins, dans lequel il explique sa trajectoire politique, en compte 267. Le tout est édité chez l'Harmattan, en novembre 2013, dans la collection Institut de recherches et d'études africaines (IREA).

Enfant du village ? C'est bien le cas. Emmanuel Ngouélondélé Mongo est en effet né de parents paysans vers 1937 à E'ndzien, un petit quartier de la localité de Tsampoko, dans le district de Gamboma. Il a accompagné son père en forêt à la récolte du vin de palme, s'est adonné comme les enfants de sa situation à la pêche, à la chasse et à la cueillette. A chacun son destin, le sien ne s'est pas arrêté à E'ndzien, sans doute le sort de plusieurs de ses amis d'enfance. Il l'a conduit loin du lieu où il est venu au monde, lui a ouvert les portes de l'ancienne administration coloniale, puis

celles de l'administration postcoloniale. Dans les deux cas, il y passe une carrière bien remplie et en parle avec le sentiment d'un homme comblé.

Gendarme de formation, Emmanuel Ngouélondélé qui est parti à la retraite au grade de général de brigade a travaillé au Tchad, en France et tout naturellement chez lui, au Congo. Ancien aide de camp et officier d'ordonnance du président Marien Ngoaubi (1969-1974), il est resté treize ans à la tête de la direction générale de la sécurité d'Etat (services de renseignement), sous le président Denis Sassou N'Gouesso, après une année passée sous le président Joachim Yhombi Opango. Ainsi qu'il le commente lui-même, Ngouélondélé Mongo commence à servir le pays sous les présidents Fulbert Youlou et Alphonse Massamba-Débat. Il a aussi assuré les fonctions de chef d'état-major particulier du président Pascal Lissouba.

En connaissance de cause, peut-on dire, l'auteur de « Au service du Congo, mon témoignage » passe en revue sa longue présence au sein des institutions nationales et auprès des chefs d'Etat du

Congo depuis l'indépendance. Anecdotes, détails croustillants, photos inédites meublent les 657 pages de ses deux tomes autobiographiques. On en apprend beaucoup, au passage, sur les périodes mouvementées de la jeune République du Congo vouée après quelques années d'indépendance à de récurrentes tentatives de coups d'Etat militaires; on est édifié sur ses propres prises de position, puisqu'à la fin de sa carrière active de gendarme, Emmanuel Ngouélondélé Mongo en a embrassé une autre non moins passionnante, qui est cependant loin de lui avoir procuré une entière satisfaction, la carrière politique.

Ses années au Rassemblement pour la démocratie et la République (RDR) qu'il codirige avec Raymond Damase Ngolo, autre officier général des forces armées congolaises à la retraite, sa trouvaille du Cercle des Républicains pour le nouvel ordre national (Cernon), la création du Parti pour l'alternance démocratique (PAD) dont il est le président, ses lettres ouvertes au président Denis Sassou N'Gouesso, ses pics contre ses amis de l'opposition, son aventure électorale à

Gamboma, en 2002, ses espérances revulsées, ses espoirs déçus, voilà la trame autour de laquelle le candidat-député que de potentiels électeurs moquaient de ne pas distribuer suffisamment d'argent pendant sa campagne pour les législatives livre ses plus longues confessions, et aussi ses plus intimes convictions.

Pourrait-on, peut-être, au regard de leur densité et aussi de leur richesse, considérer les deux tomes de «Au service du Congo, mon témoignage» d'Emmanuel Ngouélondélé Mongo, comme les «Œuvres complètes» d'un homme que la carrière professionnelle a placé pendant de nombreuses années au cœur du système politico-sécuritaire de son pays. Cette position lui a permis de rencontrer ici et ailleurs nombre de personnalités de diverses origines et de diverses statures à la charge ou à la décharge desquelles reposent en partie l'originalité de son «témoignage». Pour un entretien, il faut avouer que son interlocuteur voulait en savoir davantage et l'a pressé comme on presse du citron.

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ FINAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITE NATIONAL DU DIALOGUE SOCIAL DU 23 JANVIER 2014**janvier 2014**

Le comité national du dialogue social s'est réuni en session ordinaire, ce 23 janvier 2014, dans la salle de conférence de l'hôtel MIKHAEL'S, sous la présidence de monsieur Florent NTSIBA, ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, président du comité national du dialogue social assisté de monsieur Guy Brice Parfait KOLELAS, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, deuxième vice président du comité.

Y ont pris part :

- les représentants de l'administration ;
- les représentants des organisations professionnelles d'employeurs ;
- les représentants des syndicats des travailleurs.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1. Vérification des présences ;
2. Examen et adoption du rapport présenté par le comité de suivi :
 - bilan de l'application des mesures triennales issues des négociations du 5 août 2010 ;
 - évaluation de l'application des accords relatifs aux négociations globales du 12 août 2013.

I – DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de circonstance de monsieur le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, président du comité national du dialogue social.

A la lumière des directives du Président de la République, son excellence Denis SASSOU - NGUESSO qui a toujours magnifié la prépondérance et les vertus du dialogue social dans la gestion quotidienne de notre pays, le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale a appelé l'attention des membres du comité national du dialogue social sur leur responsabilité dans la sauvegarde de l'intérêt supérieur de la nation, tout en assumant leurs prérogatives de défense des préoccupations de leurs corporations.

Ensuite, il a invité les partenaires sociaux à échanger sans relâche dans le respect de l'autre et la patience de l'écoute pour aboutir au consensus.

Poursuivant son propos, le président du comité national du dialogue social a adressé ses félicitations aux employeurs qui se sont illustrés par leur disponibilité et leurs contributions pertinentes aux débats.

Dans la même logique, il a salué les syndicats des travailleurs qui se sont certes préoccupés des intérêts de leurs membres en tenant compte de la nécessité de consolider la paix sociale, l'activité productive ne pouvant prospérer en dehors d'un climat social apaisé.

C'est fort de cette démarche que la reprise des cours en janvier 2014 s'est déroulée de manière paisible.

Enfin, le président du comité national du dialogue social a formulé aux participants les vœux de nouvel an 2014.

II – DU DEROULEMENT DES TRAVAUX**1-DE LA VERIFICATION DES PRESENCES**

Le président du comité national du dialogue social a constaté que le quorum est largement atteint.

2. EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT PRESENTE PAR LE COMITE DE SUIVI

S'agissant de ce point, le comité a examiné le rapport du comité de suivi traitant du bilan des mesures triennales issues des négociations du 5 août 2010 et de l'évaluation de l'application des accords relatifs aux négociations globales du 12 août 2013.

De grandes discussions ont porté sur les questions suivantes :

-la prise en charge des avantages financiers des agents de l'Etat. Cette prise en charge n'a pas été effective pour tous les fonctionnaires à cause de la non tenue des commissions d'avancement paritaire (CAP) par certains ministères. En effet, neuf (9) ministères n'ont pas tenu leur CAP.

Par ailleurs, dans certains ministères où les CAP se sont tenues, les textes y relatifs n'ont pas été publiés.

A ce propos, le gouvernement a pris les engagements de faire avancer systématiquement les agents de l'Etat relevant des ministères qui n'ont pas tenu des CAP. Ceci au plus tard fin février 2014.

Le gouvernement a en outre pris l'engagement de publier les textes qui ne l'ont pas été au secrétariat général du gouvernement.

-le respect de la procédure en vigueur en matière de prolongation d'activités

Le comité a été édifié par le gouvernement que désormais les autorisations de prolongation d'activités traitées par les membres du gouvernement sont en définitive soumises à l'appréciation du Président de la République.

-La situation des agents remplissant les conditions d'accès au corps hors catégorie

Les dossiers des personnels remplissant les conditions d'accès à ce corps, en vertu de leurs statuts particuliers, ont été transmis au ministère en charge des finances. C'est en particulier le cas des cadres du corps diplomatique et consulaire.

-Les points relatifs au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et à l'harmonisation du montant des allocations familiales ont été renvoyés à la prochaine session du comité national du dialogue social pour une discussion plus approfondie.

Des échanges d'informations ont porté sur la dette de l'Etat, notamment :

-vis-à-vis des travailleurs des entreprises d'Etat liquidées ou en cours de liquidation ;

-vis-à-vis des retraités (arriérés et arrérages).

S'agissant du droit des agents de l'Etat à exercer les activités lucratives privées, le comité s'est prononcé pour le retrait de cette proposition afin de permettre la poursuite du processus d'approbation de l'avant projet de loi. La réflexion sur cette question devra être approfondie.

Tenant compte des discussions importantes sus citées et des consensus portant sur certains points du rapport, le comité a formulé les recommandations ci-après :

-la prise d'un décret qui revalorise le salaire minimum de la fonction publique de 70.000 à 80.600 francs CFA ;

-la nécessité de prendre, après concertation avec les centrales syndicales les plus représentatives, un nouveau décret pour actualiser normalement la grille indiciaire des salaires ;

-le financement des guichets uniques pour permettre le traitement diligent des problèmes des agents de l'Etat ;

-la publication en urgence des textes d'harmonisation des enseignants concernés et le paiement des rappels de leurs soldes d'activités ;

-la poursuite du recensement des agents civils de l'Etat ;

-la prise d'un texte relatif à la pérennisation de la prime de transport ;

-le traitement en urgence des dossiers des personnels remplissant les conditions d'accès au corps hors catégorie ;

-le paiement sur la dette intérieure de la dette sociale et de la dette commerciale ;

-le traitement des statuts particuliers suit son cours et n'est pas opposable au statut général de la fonction publique en vigueur ;

-la prise des textes fixant les indemnités de fonction et les indemnités de déplacement des agents de la fonction publique telles que prévues par le protocole d'accord d'août 2013 au plus tard la prochaine session du comité national du dialogue social ;

-la révision du décret 2010 – 810 du 31 décembre 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité national du dialogue social afin de renforcer les pouvoirs de cette institution et améliorer le statut de ses membres ;

-la nécessité de faire appuyer les services de la solde par le SIBEC en ce qui concerne les statistiques relatives au nombre de bénéficiaires des mesures du 5 août 2010.

Les débats se sont déroulés dans un climat de compréhension mutuelle.

Débutée à 11 heures, la session a pris fin à 19 heures 30 minutes

Fait à Brazzaville, le 23 janvier 2014
Le comité national du dialogue social

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «La démocratie adoptée par les pays africains n'est qu'un produit d'exportation consacrant des principes qualifiés d'universels mais qui, en réalité, ne sont que l'expression des mœurs occidentales. C'est donc un produit inadapté à nos mœurs. Cette forme de démocratie est en fait un suicide collectif.»

Dominique Basseyla, le 23 janvier, ouverture du congrès de l'Union pour la restauration du Congo

□ «La Françafrique au sens des vieux réseaux, de l'Afrique-France, de l'interférence dans les vies politiques de la France par certains chefs d'État, c'est vraiment en fin de vie.»

Jean-Marie Bockel, ancien ministre français à la Coopération, entretien sur RFI, 18 janvier 2014.

□ «Lorsque nous mettons l'argent devant, nous risquons de ne pas atteindre nos objectifs.»

Léon Alfred Opimbat, ministre des Sports, le 23 janvier 2014, face à la presse sportive, réagissant aux revendications des joueurs congolais.

□ «L'avenir et le bonheur de chacun dépend totalement de l'état du reste de la société.»

Tenzin Gyatso, 14^e dalaï-lama, entretien à RIA Novosti, 29 décembre 2012

□ «Je ne suis pas un grand fan, en général, de ceux qui pensent que l'enseignement est une science. C'est pour moi un artisanat, et, dans quelques rares cas, c'est un art.»

Jean-Paul Brighelli, professeur et essayiste français, Le Point, 9 janvier 2014

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le Congo prêt pour lancer le recensement général de l'agriculture

Suspendu depuis 28 ans, le Congo s'attèle à relancer dès le mois de mai prochain, le recensement général de l'agriculture sur l'ensemble du territoire national. À l'issue de l'opération, le pays se dotera officiellement de toutes les statistiques techniques de programmation et d'évaluation de sa politique agricole.

Le comité national de pilotage interministériel a planché sur la question, au cours de sa première réunion technique qui s'est tenue le 23 janvier à Brazzaville, présidée par le ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert Ondongo. Au cours de cette rencontre préparatoire, le comité national de pilotage du recensement général de l'agriculture a débattu sur six points essentiels, notamment la présentation du projet recensement général de l'agriculture ainsi que sur le compte-rendu des activités préparatoires dudit recensement.

Ils ont également, par la même occasion, adopté le plan de travail exercice 2014-2016, ainsi que le projet de budget, arrêté à la somme de 3.864.695 FCFA. Pour la seule année 2014, au cours de laquelle le projet va démarrer officiellement, le budget est évalué 2.331.966.000 FCFA ; il est déjà disponible. Prélude à ce recensement gé-

ral, un certain nombre d'activités préparatoires avaient déjà été menées dans trois départements du Congo, sur financement propre de l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il s'agit notamment d'un recensement pilote effectué à Ignié, dans le Pool nord, à Oyo, dans la Cuvette et à Mfouati, dans la Bouenza.

Le but visé à travers ce recensement général, est de pouvoir do-

pays de se comparer avec les autres États d'Afrique et du monde en matière de nourriture. Dans le compte-rendu fait à l'issue de la rencontre, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, a relevé l'importance de cette opération qui avait été suspendue au Congo depuis 28 ans. Signalons enfin que la réunion préparatoire a regroupé six ministres à savoir : le ministre de l'Économie et des Finances, Gilbert



Réunion du comité national de pilotage interministériel

ter le pays de statistiques fiables de programmation et d'évaluation de la politique nationale, ainsi que de toutes les autres données techniques nécessaires pour établir une photographie générale du système de production de nourriture du Congo. Les résultats de ce recensement, qui seront diffusés en ligne de façon systématique, devront également permettre au

Ondongo ; le ministre de l'Agriculture, Rigobert Maboundou ; la ministre en charge du Commerce et des Approvisionnements, Claudine Munari ; le ministre de la Réforme foncière, Pierre Mabiala ; la ministre des PME, Yvonne Adélaïde Mougany ; et le ministre en charge de la Communication, Bienvenu Okiemy.

Firmin Oyé

GESTION DURABLE

Un nouveau Code forestier en cours de validation

La lutte contre le changement climatique et la certification forestière sont, entre autres, les paramètres qui seront insérés dans le nouveau Code forestier.

«Vieux de plus d'une dizaine d'années, le cadre législatif et réglementaire forestier congolais était devenu caduque au regard de l'intensification et de la diversification des évolutions, pratiques et problématiques liées au secteur forestier», a déclaré le directeur général de l'Économie forestière, Joachim Kondi, le 23 janvier, lors de la première réunion du comité de suivi de ce projet. Outre ces préoccupations majeures aujourd'hui mondiales, la

loi et les textes subséquents devraient prendre en compte le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), spécialisé dans le développement des plantations forestières. Le but est d'assurer une meilleure gestion et de définir la responsabilité de l'État dans l'assistance et le suivi. À cela s'ajoute la transformation plus poussée et diversifiée des bois en vue de générer des emplois. Par ailleurs, avec l'exigence des consommateurs européens et nord-américains à l'égard des produits de bois légaux en provenance des sources gérées durablement, «la certification est devenue une réalité du mar-

ché, mais également un outil de gestion durable de forêts», a souligné le directeur des Forêts, Grégoire Nkéwa.

Au niveau national, la coupe des bois d'œuvre à travers le permis spécial n'a pas permis de régler la problématique de l'exploitation des petits massifs forestiers avec des scies mobiles et le commerce des produits qui en sont issus.

Engagée en 2010 par le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable, la révision du Code forestier bénéficie d'un appui technique et financier de l'Agence française de développement (AFD).

Lopelle Mboussa Gassia

Insémination utérine



Technique disponible maintenant à la polyclinique HEROS

Infos 06 905 73 73

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTÉ (CGFPPTÉ)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTÉ

BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr; Site du MEFPPPI : www.mfbpp.org

Appel d'Offres National N°001 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTÉ/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 à la faculté des sciences économiques à l'Ecole Normale Supérieure (ENS)».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTÉ les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 à la faculté des sciences économiques à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) au profit du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et qua-

tre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 001T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTÉ/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Appel d'Offres National N°002 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTÉ/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 à l'école nationale supérieure polytechnique (ENSP) à Brazzaville».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTÉ les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 à l'ENSP au profit du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de

l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 002T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTÉ/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PURAC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

BRAZZAVILLE

Les travaux de la route de la Corniche démarrent bientôt

À l'œuvre sur la place dite Case-De-Gaulle, à Bacongo, la société chinoise CRBC s'attèle à la construction de la base-vie du chantier à quelques jours du lancement officiel des travaux, début février, par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

La Corniche va être réhabilitée dans sa section existante et prolongée sur le tronçon qui part du ravin du Tchad jusqu'au pont du Djoué. Selon la délégation générale aux Grands Travaux (DGGT), le premier tronçon partira du Beach de Brazzaville à la Case De Gaulle sur une distance de 3,7 km. La réhabilitation du tronçon existant et la construction du nouveau seront financées par l'État congolais sous maîtrise d'ouvrage déléguée de la DGGT. La route à quatre voies, selon les techniciens de CRBC rencontrés sur place, sera construite le long du fleuve du Congo. Un échangeur est prévu sur le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, au niveau du croisement avec la rue du Tchad.

Le 27 janvier 2012, lors du lance-

ment de l'étude de construction de la Corniche, le coordonnateur technique de la DGGT, Oscar Otoka, avait souligné que les

études du premier tronçon étaient confiées à la société française Egis International. «Les travaux comprennent le recal-

brage de la section existante et son prolongement au nord et au sud par deux tracés neufs à deux fois deux voies avec les ou-

vrages majeurs suivants : un viaduc haubané de 508 m de longueur ; une promenade paysagère le long de la voie routière ; un belvédère panoramique à proximité de la Case De Gaulle ; une marina au ravin du Tchad», avait-il précisé.

Le deuxième tronçon, qui aura les mêmes caractéristiques techniques et géométriques que le premier, part de la Case De Gaulle jusqu'au pont du Djoué sur 5,2 km. L'aménagement urbain des quartiers de Bacongo et de Makélékélé est prévu. D'ailleurs, la réhabilitation en cours de l'avenue Pierre-Savorgnan-de-Brazza qui débouchera jusqu'à la Case De Gaulle entre dans le cadre de ces travaux, souligne un technicien de CRBC.

Les études, le contrôle et les travaux du deuxième tronçon seront financés dans le cadre du contrat de désendettement et de développement dont l'Agence française de développement est chargée de l'instruction et de la mise en œuvre du projet, précise la DGGT.

Quentin Loubou



Construction de la base-vie du chantier par la société chinoise CRBC à la Case De Gaulle (© Adiac)

DÉVELOPPEMENT URBAIN

400 millions de dollars pour l'assainissement des quartiers précaires

La Banque mondiale (BM) élabore un programme concernant les quartiers précaires. Il sera financé à hauteur de quatre cents millions de dollars sur une période de dix ans, a révélé le directeur des opérations de la BM des deux Congo, Eustache Ouayoro, à la suite d'une séance de travail avec le ministre de l'Équipement et des Travaux publics, Émile Ouosso, le 24 janvier.

La réunion a porté sur l'évaluation du Projet eau, électricité, développement urbain (Peedu) et des financements additionnels dont bénéficiera ce projet cette année. Une bonne nouvelle

sur leurs instructions, de préparer une nouvelle intervention avec un financement additionnel du Peedu dans le domaine de l'électricité : un programme est en préparation sur les quartiers précaires », a déclaré Eustache Ouayoro.

Selon lui, la pauvreté reste encore élevée au Congo bien qu'elle ait diminué. À Brazzaville et Pointe-Noire, 60% des quartiers sont en situation de précarité. Pour les résorber, une enveloppe de 400 millions sera disponible sur une période de 10 ans. « Ensemble, nous allons essayer de changer les choses

Ouayoro de la mise en place d'un comité interministériel regroupant près de neuf ministères

tion », a-t-il renchéri. Les routes à sens unique : une préoccupation

En ce qui concerne le financement additionnel du Peedu, la BM a déjà annoncé un pro-

« Les routes ont été mal tracées au départ. Nous qui les viabilisons, nous ne pouvons exproprier ni à gauche ni à droite : on a que l'espace qu'on a ! »

pour faire écho à cette mobilisation de fonds et prendre le problème à bras le corps.

Il a déploré les conditions inacceptables dans lesquelles vit la population, soulignant le danger constant que représentent les phénomènes d'érosion et l'inaccessibilité des quartiers lors des pluies. Selon lui, cette situation reflète le paradoxe que connaît le Congo entre son niveau de croissance en augmentation et la pauvreté de sa population.

« Quatre cents millions, c'est beaucoup d'argent et comme nous avons suffisamment d'expertise pour la viabilisation et l'aménagement du territoire, le comité, mis en place sous la coordination du directeur de cabinet du chef de l'État, regardera la question froidement et rapidement pour faire que le problème des érosions soit attaqué et vaincu », a précisé Émile Ouosso. « Nous sommes contents de cette aide de quatre cents millions et nous souhaitons que les décaissements se fassent rapidement pour qu'il y ait efficacité dans l'ac-

Par ailleurs, le ministre de l'Équipement et des Travaux publics a demandé à la BM que les prochains Peedu intègrent d'autres villes du Congo qui ont aussi besoin de voiries, à l'instar de Brazzaville et de Pointe-Noire. « Il ne faut pas seulement s'attaquer à Brazzaville et à Pointe-Noire même si l'essentiel de la population y réside. Nous sommes à la disposition du gouvernement, nous sommes prêts à l'accompagner si les ressources sont disponibles, les structures en place et les conditions réunies », a-t-il été répondu à sa requête.

La question sera discutée avec la mairie de Brazzaville, car les routes aménagées sont étroites et les habitants s'en plaignent. Le ministère envisage la possibilité de mettre certaines routes en sens unique pour fluidifier le trafic. « Les routes ont été mal tracées au départ. Nous qui les viabilisons, nous ne pouvons exproprier ni à gauche ni à droite : on a que l'espace qu'on a ! », a-t-il indiqué.

L'accès à l'électricité dépend d'une bonne gestion des infrastructures

gramme de 150 millions pour le volet électricité. Elle s'est engagée à mettre davantage de ressources sur la table compte tenu du nouveau statut de pays à revenu intermédiaire du Congo. « Il est important de créer cette connexion entre une production qui monte en puissance et un accès à l'électricité qui reste assez faible et irrégulier. Changer cette situation n'est pas seulement lié au changement de cette infrastructure, car seule, elle ne peut régler le problème : c'est aussi la manière dont le système est géré. Il faut annexer le renforcement des capacités managériales et institutionnelles de la gouvernance pour apporter de la transparence et de l'efficacité dans le secteur », a expliqué Eustache Ouayoro. Pour rappel, la mission de la BM est d'aider à réduire l'extrême pauvreté et à soutenir la croissance partagée.

Ces deux problématiques sont liées pour que les populations bénéficient de meilleures conditions de vie.

Nancy France Loutoumba

Bilan du PEEDU

Le directeur des opérations de la BM pour les deux Congo a rassuré le gouvernement du Congo de la bonne exécution du PEEDU, dont l'achèvement est prévu en décembre 2015.

Plus de 80% des ressources ont été engagées. 89% des populations qui ont bénéficié de ce projet sont satisfaites. Environ 258 000 personnes sont touchées par le projet de manière positive et 59 000 personnes dans le domaine des routes. À ce sujet, 16 km de routes sont terminés et 20 autres sont en cours de réalisation.

65 000 personnes ont bénéficié des services de santé grâce aux infrastructures réalisées et 6500 enfants ont vu leurs conditions d'étude améliorées à la suite de la construction des écoles. En ce qui concerne le secteur de l'eau, plus de 68 km de réseau d'eau potable ont été posés et la plupart des fournitures sont livrées.

pour le Congo qui est passé au statut de pays à revenu intermédiaire et peut désormais bénéficier d'un volume de financement beaucoup plus important.

« Il faut faire plus. Nous avons donc décidé, à la suite des discussions avec les autorités et

pour que la pauvreté puisse baisser de manière significative dans le pays », a-t-il insisté.

Le ministre Émile Ouosso, après avoir remercié la BM du financement alloué au volet assainissement, a informé Eustache

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PTE (CGFPTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°003 T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 villa du recteur de l'Université Marien NGOUABI à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP)».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PTE les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 villa du recteur de l'Université Marien NGOUABI à l'ENSP au profit du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4)

copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Appel d'Offres National N°004 T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) bâtiment de trois (03) salles de classe à l'école primaire de Mboma dans le district de Ngoko, département de la Cuvette».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PTE les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bâtiment de trois (03) salles de classe à l'école primaire de Mboma dans le district de Ngoko, département de la Cuvette au profit du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) ori-

ginal et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 004T/MEFPPPI-

CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

DIALOGUE SOCIAL

De nombreuses situations des agents de l'État examinées

Les membres du Comité national du dialogue social se sont réunis le 23 janvier à Brazzaville sous la présidence du ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, président de ladite structure. Les discussions ont permis d'évaluer l'application des accords issus des négociations globales du 12 août 2013 ainsi que les mesures triennales arrêtées lors des concertations de 2010.

Gouvernement et partenaires sociaux ont, au cours de cette rencontre, examiné le rapport du comité de suivi traitant du bilan des mesures triennales issues des négociations du 5 août 2010 et de l'évaluation de l'application des accords relatifs aux négociations globales du 12 août 2013. Au terme des discussions ayant porté, entre autres, sur la prise en charge des avantages financiers des agents de l'État, les participants ont constaté que cette mesure n'avait pas été effective pour tous les fonctionnaires à cause de la non-tenu des commissions

d'avancement paritaire (Capa) par certains ministères. En effet, il ressort que neuf ministères n'ont pas tenu leur Capa ; là où elles se sont tenues, les membres du comité ont indiqué que les textes y relatifs n'avaient pas été publiés. C'est ainsi que le gouvernement a pris l'engagement de faire avancer systématiquement les agents de l'État relevant des ministères n'ayant pas tenu leurs Capa, au plus tard fin février 2014. Il s'est, en outre, engagé à publier les textes qui ne l'ont pas été au secrétariat général du gouvernement. Il a aussi édifié le comité que désormais les autorisations de prolongation d'activités traitées par les membres du gouvernement seront en définitive soumises à l'appréciation du président de la République. L'autre problème qui a retenu l'attention du comité concerne la situation des agents remplissant les conditions d'accès au corps hors catégorie. Les dossiers des personnels remplissant les conditions

d'accès à ce corps, en vertu de leurs statuts particuliers, ont, a ajouté le gouvernement, été transmis au ministère en charge des Finances. Il s'agit en particulier du cas des cadres du corps diplomatique et consulaire. Ainsi les participants ont-ils recommandé le traitement en urgence de ces dossiers.

Concernant le droit des agents de l'État à exercer des activités lucratives, le comité a décidé du retrait de cette proposition afin de permettre la poursuite du processus d'approbation de l'avant-projet de loi. De même, les points relatifs au salaire minimum interprofessionnel garanti (smig) et à l'harmonisation du montant des allocations familiales ont été renvoyés à la prochaine session du comité national du dialogue social pour une discussion plus approfondie.

Quelques recommandations formulées

Au regard des discussions importantes suscitées, le comité a for-

mulé quelques recommandations. Il s'agit, entre autres, de la prise d'un décret qui revalorise le salaire minimum de la fonction publique de 70 000 à 80 600 FCFA et de la nécessité de prendre, après concertation avec les centrales syndicales les plus représentatives, un nouveau décret pour actualiser normalement la grille indiciaire des salaires.

Le financement des guichets uniques pour permettre le traitement diligent des problèmes des agents de l'État, la publication en urgence des textes d'harmonisation des enseignants concernés et le paiement des rappels de leurs soldes d'activités ont été aussi suggérés. Les membres du comité ont, par ailleurs, exigé la prise de textes fixant les indemnités de fonction et les indemnités de déplacement des agents de la fonction publique telles que prévues par le protocole d'accord d'août 2013 au plus tard la prochaine session du Comité national du dialogue social. Pour eux, le traite-

ment des statuts particuliers suit son cours et n'est pas opposable au statut général de la fonction publique en vigueur.

Présidant la session, le président dudit comité, Florent Ntsiba, est revenu sur les conclusions des négociations globales. Le gouvernement s'est, a-t-il rappelé, engagé et a confirmé la prise en charge des effets de ces négociations dans le budget de l'État, exercice 2014. «*Le relèvement de 25 points chaque année sur une période de quatre ans, de janvier 2014 à janvier 2017, de l'indice de solde des agents de l'État, l'augmentation des indemnités de fonction, la revalorisation du régime des indemnités de déplacement des agents de l'État, la révision et l'adaptation du statut général de la fonction publique sont autant de motifs réels et concrets de satisfaction pour l'ensemble de nos compatriotes en général et des membres du comité en particulier*», a conclu le ministre d'État.

Parfait-Wilfried Douniama

JUSTICE

Les états généraux prévus pour cette année

Le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, a échangé le 24 janvier, au siège du ministère, les vœux de Nouvel An avec ses administrés.

C'est à son directeur de cabinet, Alphonse Dinard Mobangot Mokondzi, qu'est revenue la charge de décliner le bilan de l'année écoulée et de tracer des perspectives pour la nouvelle année. Il s'est dit satisfait du bilan des activités réalisées en 2013. «*Grâce au système d'évaluation mis en place au ministère qui repose sur le triangle de la performance, nous pouvons mesurer l'efficacité, l'efficience et le niveau de consommation des ressources budgétaires*», a-t-il précisé.

Alphonse Dinard Mobangot Mokondzi a souligné que le travail des juridictions n'avait pu être évalué en 2013, mais qu'il le serait en 2014. Le ministère, a-t-il précisé, a mené son évaluation uniquement au niveau du cabinet du ministre, du secrétariat général de la justice, de l'inspection générale des juridictions et des services judiciaires, de la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la direction générale des droits humains et des libertés fondamentales. Cependant, l'augmentation constante des

dénonciations à l'inspection générale des juridictions et des services judiciaires peut donner une indication sur le degré de non-satisfaction des justiciables. «*Au regard des 125 dossiers reçus à l'inspection générale en 2013, toutes les catégories des acteurs judiciaires sont mis en cause, en l'occurrence 53 magistrats, 10 greffiers, 8 huissiers, 5 notaires et 3 avocats*», a-t-il conclu.

Quelles priorités pour 2014?

Outre les infrastructures, a indiqué le directeur de cabinet, plusieurs défis se présentent au ministère en termes d'objectifs stratégiques avec l'organisation des états généraux de la justice ; le lancement effectif de la révision ou de l'élaboration des codes usuels (famille, pénal et procédure pénale, civil et procédure civile, administratif, pé-

nitentiaire et organisation judiciaire) ainsi que tous les textes organiques des professions libérales (avocat, notaire et huissier) ; l'élaboration de la politique nationale des droits de l'homme et le plan d'action ; la présentation de la candidature du Congo pour un second mandat au Conseil des droits de l'homme.

Pour sa part, le ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé

Emmanuel Yoka, a rappelé à ses administrés l'éthique, la déontologie et les exigences de la justice. Il a invité les jeunes magistrats à avoir l'humilité de travailler de front avec les anciens et de suivre leurs précieux conseils.

Le ministère étant le premier à avoir créé en son sein une direction du management de la qualité et à avoir signé un partenariat avec l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises pour l'auditer, le directeur général de cette école, le Pr Roger Armand Makany, a décerné au ministre un diplôme honoris causa de «*Senior Manager*».

Par ailleurs, notons que depuis 2012, le ministre de la Justice a institué un système d'émulation de ses administrés. Les critères retenus sont la ponctualité, la présence au poste, l'assiduité, la compétence, l'exécution des tâches dans les délais et la disponibilité. Sur quinze nominés au cours de l'année 2013, cinq ont été récompensés. Chacun d'eux a reçu un ordinateur portatif et une enveloppe financière d'un montant d'un million FCFA pour le premier et de trois cent mille FCFA pour le cinquième.

Roger Ngombé



Roger Armand Makany remettant le diplôme honoris causa de «*Senior Manager*» au ministre Aimé Emmanuel Yoka (© DR)



Devenez Ingénieur certifié Cisco en sécurité réseau

3G-HISOFT lance une session de formation et de certification sur l'examen international de sécurité des réseaux Cisco (640-554 implémenting Cisco ios network Security) du 17 février au 15 mars 2014

LES INSCRIPTIONS SONT DEJA OUVERTES

Durée des cours : 20 jours
Début des cours : du 17 février 2014
Contacts : 06686-55-43 / 04021-87-94/ 06955-54-07
Im. Groupe bénédiction finance 3ème étage Porte7.
89, avenue de France Poto-Poto Brazzaville, BP : 1382
NB: Les places sont très limitées !!!!!!!

AUTRES FORMATIONS :

ATELIER PRATIQUE DE DEVELOPPEMENT DES LOGICIELS AVEC WINDEV
Début des cours : 17 Mars 2014 \ Durée des cours : 25 jours
SEMINAIRE DE FORMATION SUR LE MODULE COMPTABILITE DU LOGICIEL SAGE
Début des cours : 21 Avril 2014 \ Durée des cours : 5 jours
LES INSCRIPTIONS SONT DEJA OUVERTES
Pour plus d'informations veuillez consulter notre site Web : www.3G-universel.net





Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 51 46 67 - A Pointe-Noire : 222 54 12 05 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an



+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA



+ Multiprises APC



+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur



399.000 FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS



GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert





225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



AMCO Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à 149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo

Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81

Email: Support@amc-telecom.com

MÉDIAS

Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso appelle les journalistes au professionnalisme

La conseillère du président de la République, chef du département de la Communication, des médias et des relations publiques, a invité le 25 janvier, les journalistes à plus de professionnalisme dans leur travail.

Comme il est de tradition depuis quelques années, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso a échangé, samedi dernier, avec les chevaliers de la plume et du micro sur les difficultés liées à la pratique de ce métier. Les doléances ont porté, entre autres, sur les prestations de la télévision natio-

nale, l'Agence congolaise d'information (ACI), le manque de subvention aux médias privés, la rétention ou le difficile accès à l'information au niveau de la présidence de la République, le manque d'ouverture du chef de l'État à la presse nationale. Répondant à quelques préoccupations, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso a demandé aux journalistes de faire preuve de beaucoup de rigueur dans la collecte de l'information.

« Je demande à la presse congolaise plus de professionnalisme, moins de diffamations. Je ne sais

pas si les journalistes vérifient même leurs informations réellement à la source quand ils parlent des autorités. Je vais aussi vous demander de faire très attention même si, dans notre pays, on ferme les yeux sur certaines choses. Parce que vous n'allez pas au cœur de l'information et vous ne la vérifiez pas avant de la mettre sur la place publique », a-t-elle exhorté avant de prier la presse nationale au respect de l'éthique, de la déontologie et des lois de la République.

Quant au soutien sollicité en faveur de la presse privée : « Nous devons apporter à cette presse subvention oui. Si nous avons aussi le sentiment que cette presse n'est pas professionnelle, qu'elle ne respecte pas l'éthique et la déontologie, cela nous ôte l'envie de la soutenir et de la subventionner correctement. Je pense que c'est du donnant-donnant », a-t-elle insisté.

S'agissant des échanges avec le président de la République que la presse souhaite, en dehors des rencontres à l'aéroport de Maya-Maya à l'issue des



Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso entourée de ses collaborateurs

voyages à l'étranger, elle a dit avoir pris bonne note. Et d'ajouter « Si le niveau n'est pas là, vous conviendrez qu'il peut y avoir un peu de réticence. Si c'est seulement ce qu'il lit, les diffamations à longueur de journée, à longueur de papier, il peut y avoir de réticence. Je peux plaider, il faut qu'au retour vous ayez un niveau requis pour qu'il ait cet échange, là aussi c'est du donnant-donnant. »

Des engagements pour améliorer les prestations à Télé-Congo et ACI

Interrogée sur les problèmes récurrents au niveau de la télévision nationale congolaise, la conseil-

lère du chef de l'État a indiqué qu'elle a, sur la table, un dossier consistant à étudier sur les conditions d'amélioration de cette chaîne. Elle a, dans la foulée, annoncé la réception, le 3 février prochain, des équipements commandés pour stabiliser le signal de Télé-Congo dont le passage à la numérisation la préoccupe. Quant à l'Agence congolaise d'information (ACI), elle a déclaré : « Comme la télévision nationale, c'est un chantier que j'ai sur ma table, il va falloir plancher sérieusement pour donner à cette agence les moyens pour l'aider à faire réellement son travail ».

Parfait Wilfried Douniama



Une vue des journalistes

GENDARMERIE NATIONALE

Le commandement a défini les cinq axes principaux de 2014

Former, instruire et entraîner les personnels, lutter contre l'insécurité routière, répondre aux engagements internationaux pris par le pays, acquérir les équipements et les matériels spécifiques, mettre en place deux nouvelles régions de gendarmerie, tels sont les principaux objectifs assignés à la gendarmerie nationale cette année.

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul-Victor Moigny, a dévoilé le 23 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échange des vœux, les principaux axes d'efforts devant conduire l'action de cette institution en 2014. Le premier axe concerne la formation, l'instruction et l'entraînement des forces. Pour lui, quel que soit leur attachement aux valeurs qu'incarne la gendarmerie, les unités ne pourront pas se distinguer positivement sur les théâtres d'opération s'ils ne font pas du professionnalisme des troupes une priorité. Le professionnalisme qui permet, a-t-il expliqué, d'éviter un emploi abusif sinon inutile contre les citoyens de la force qui est confiée aux gendarmes.

Halte au mercantilisme !

Au regard de la croissance exponentielle du nombre d'accidents



Le général Paul-Victor Moigny saluant le commandant en second, le colonel Bellarmin Ndongui. (© Adiac)

de la circulation, le commandement de la gendarmerie a décidé de faire de la lutte contre l'insécurité routière sa deuxième priorité : « C'est pourquoi au cours de l'année 2014, nous nous attellerons à la mise en place de deux escadrons de sécurité routière à Owando, dans la Cuvette et à Sibiti, dans la Lékoumou. » Il a reconnu que le comportement des gendarmes sur les routes restait encore blâmable du fait de la persistance des tracasseries face aux usagers et

du racket organisé. « Mais notre combat doit s'inscrire dans la perspective de l'amélioration des prestations du gendarme qui dans l'abordage et le traitement des usagers de la route doit faire prévaloir le professionnalisme au détriment du mercantilisme qui gangrène encore certains esprits », a-t-il martelé.

Le troisième axe consiste à apporter une réponse aux engagements internationaux pris par notre gouvernement. En effet, le comman-

dement entend compléter, cette année, certaines pièces de son dispositif opérationnel par la mise en place, la préparation et la mise en condition de deux unités de police constituées (UPC) en mesure d'être projetées dans les meilleurs délais sur les théâtres d'opération étrangers avec les troupes des pays amis. Cela en suivant la norme du contrat opérationnel tel qu'indiqué dans la loi de programmation de la force publique qui sera adoptée prochainement. « Pour gagner ce pari, un accent particulier doit être mis, au cours des différentes formations et séances d'entraînement, sur les qualités morales et éthiques. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions confortablement installer en première place la gendarmerie dans tous les esprits », a rappelé le général Paul-Victor Moigny.

Le quatrième axe concerne, quant à lui, l'acquisition d'équipements et de matériels spécifiques. Il s'agit, entre autres, d'acquérir des moyens roulants et nautiques pour favoriser la mobilité des unités, et des moyens de communication et informatiques pour sortir les unités de leur isolement et accélérer la transmission du renseignement des équipements. Selon le général, l'objectif de replacer la brigade territoriale au cœur du fonctionnement de la gendar-

merie nationale va se poursuivre avec la même détermination en 2014. Il s'agit, a-t-il souligné, de moderniser et d'équiper les brigades territoriales afin d'exiger d'elles le rendement que les populations sont en droit d'espérer. Donner au gendarme un cadre à la hauteur des résultats escomptés. Le dernier axe consiste à la mise en place de la région de gendarmerie de la Lékoumou à la faveur de la municipalisation accélérée de ce département et de celle de la Bouenza, tout en poursuivant la réhabilitation des infrastructures existantes. Le général Paul-Victor Moigny a, enfin, prescrit aux commandants de régions et de formations l'évaluation périodique des commandants d'unités par l'organisation de séminaires annuels des commandants de compagnies et de brigades. « Nos réalisations au cours de l'année qui vient de s'achever constituent un motif de satisfaction et d'encouragement. Nous devons redoubler d'efforts afin de donner au gendarme un cadre de vie et de travail à la hauteur des résultats escomptés par l'État et les populations. Tous les objectifs que nous fixons ce jour sont à notre portée », a-t-il conclu, en appelant à plus d'abnégation au travail et au sens républicain du devoir.

P.W.D.

AFRICANEWS

Première chaîne d'information multilingue panafricaine à Brazzaville

Euronews lance dans dix-huit mois à Brazzaville la première chaîne d'information multilingue panafricaine appelée Africanews. Le protocole de coopération pour le lancement a été signé le 25 janvier à Brazzaville entre Michael Peters, président du directoire d'Euronews, et Jean Obambi, directeur général de la Télévision congolaise.

En partenariat avec la Télévision nationale congolaise, Euronews va apporter à l'Afrique son savoir-faire unique en tant que chaîne d'information plurilingue et multiculturelle, diffusée 24h/24. D'abord en anglais et en français, puis dans d'autres langues véhiculaires du continent. Africanews ambitionne de devenir le premier média panafricain d'information continu. Elle aura son siège à Brazzaville et des bureaux régionaux à travers

le continent. Africanews partagera avec Euronews la même charte éditoriale, garante d'indépendance. Les deux médias mettront en commun leurs news. Cette synergie vise à donner à l'Afrique toute sa place dans le monde de l'information, et au monde toute l'actualité du continent. « Notre démarche est nouvelle, c'est pour cela que nous avons obtenu cet accord, ce partenariat et cet échange et cette vision du président de la République sur ce projet. Parce qu'il se différencie des autres sur un point. Nous ne venons pas ici pour faire la leçon, ni vous dire comment nous allons vous apporter les nouvelles du monde avec notre perspective occidentale, comme le font tous les autres. Nous ne venons pas pour vous annoncer la création d'Euronews Afrique mais plutôt Africa-

news. Ce qui est totalement différent. Nous venons humblement en vous disant que nous apportons un savoir-faire différent du journalisme factuel mais en termes de journalisme crédible et multilingue », a déclaré Michael Peters.

Africanews est un projet différent de ceux existants, car il vise à donner à l'Afrique toute sa place dans le monde de l'information, et à donner au monde toute l'actualité d'un continent qui est lui-même un marché de nouvelles, au même titre et selon les mêmes critères que le reste de la planète. « Notre choix stratégique, extrêmement ambitieux, n'est pas de créer une fenêtre africaine à l'intérieur d'Euronews, à l'instar de la plupart des chaînes d'information internationales, mais bien de proposer un nouveau média pa-

nafricain, libre de ses choix rédactionnels, fait par des Africains pour une audience africaine. »

Pour accompagner ce projet, Michael Peters a, à ses côtés, Stephen Smith, spécialiste de l'Afrique et ancien responsable Afrique de deux quotidiens français, Libération puis Le Monde. Il apportera son conseil et son accompagnement sur la réflexion éditoriale et stratégique d'Africanews.

Bénéficiant de toute la gamme du savoir-faire d'Euronews, le contenu d'Africanews sera accessible le plus largement possible et avec la plus grande facilité pour ses utilisateurs. À commencer par une offre linéaire, proposant le direct 24/24, le streaming live de l'antenne sur internet, puis sur les applications mobile live ou encore sur la radio digitale. L'offre non-linéaire se déclina dès le lancement sur le

site internet www.africanews.com puis progressivement sur des applications mobiles spécifiques, en phase avec les nouvelles tendances de consommation du continent. Africanews sera accessible au plus grand nombre sur tout le continent grâce au relais des partenaires et des opérateurs locaux, avec le support et l'expertise des équipes internationales d'Euronews.

Euronews, numéro un sur le marché des news en Europe, dispose d'un savoir-faire unique dans la diffusion d'informations en continu. La chaîne émet en treize éditions linguistiques différentes, 24h/24, sept jours sur sept. Ses programmes, produits par une rédaction de plus de 400 journalistes de 30 nationalités, atteignent 400 millions de foyers dans 155 pays.

Hermione-Désirée Ngoma

TOTAL CONGO S.A

Siège social :

Rue de la Corniche - BP 1037 -
BRAZZAVILLE
Tél : 00 242 06 660 65 26
contact@totalcongo.com

Agence Pointe - Noire :

Entre le Boulevard Félix EBOUE
et la rue Massadi, à l'entrée du
port autonome - POINTE-NOIRE
Tél : 00 242 06 660 65 27

Agence DOLISIE :

Avenue de la République,
Face Eglise Saint-Paul - DOLISIE
Tél : 00 242 05 538 40 54

Agence OYO :

Dépôt SCLOG - OYO
Tél : 00 242 05 551 78 89

Révélez tout le potentiel
de votre moteur.



Lubrifiants TOTAL QUARTZ
Plus de protection et plus de kilomètres
www.lubrifiants.total.com

+

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard



TOTAL

INTERVIEW

Michael Peters : « Nous voulons faire de Brazzaville la capitale du journalisme africain »

Le président du directoire d'Euronews, qui vient de signer un accord de coopération pour le lancement de la première chaîne d'information multilingue panafricaine à Brazzaville, a dévoilé l'importance et la particularité du projet au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville



Michael Peters

Les Dépêches de Brazzaville : Vous venez de signer un accord de coopération avec la télévision nationale congolaise pour le lancement dans dix-huit mois à Brazzaville d'une télévision panafricaine d'information continue intitulée Africanews. Quels sont les critères de recrutement des journalistes ?

Michael Peters : Nous allons lancer le recrutement dans les mois prochains, en commençant par le choix du directeur des rédactions d'Africanews. S'ensuivra l'ensemble de l'équipe qui sera composée d'une quarantaine de personnes, dont une vingtaine de journalistes anglophones et francophones. Le recrutement se fera à partir d'annonces qui seront publiées sur des supports de presse dans tous les pays d'Afrique afin de représenter l'ensemble des cultures et des critères africains. Nous aurons besoin de journalistes ayant des connaissances et des compétences en audiovisuel et une connaissance acérée en politique, en affaires internationales d'une manière générale, et en journalisme international. Africanews reportera l'actualité panafricaine mais également du monde. C'est un média qui parlera du monde dans une perspective panafricaine. Ce sont-là les critères qui seront retenus au-delà du fait que nous aurons aussi des critères qui sont le fait de bien écrire, de faire un commentaire clair, de ne pas avoir d'accent trop marqué par rapport à la langue du pays, et d'avoir un esprit de synthèse et un regard objectif, car Euronews ne fait pas du journalisme d'investigation, d'opposition ou progouvernemental, mais plutôt du journalisme factuel. **Les ressources humaines en termes journalistiques seront-elles prises en compte ?**

Oui ! L'intégralité des recrutements

sera prise en charge par la société Africanews que nous allons créer. Elle sera une société de droit congolais qui prendra en charge les frais de lancement.

Votre installation en Afrique pourra-t-elle créer une sorte de concurrence avec Afrique 24 qui s'est déjà imposée dans ce continent ?

Le terme Africanews n'a pas été choisi en fonction de la réalité d'Africa 24. Ce terme a tout simplement été choisi en fonction de l'arrêt d'Euronews. Comme nous avons Euronews, il semble important pour nous d'écrire de la même manière notre marque en Afrique appelée Africanews. C'est un rappel d'Euronews qui ne prend pas en compte la concurrence du marché. Nous sommes bien conscients de l'existence d'autres chaînes d'information que nous sommes tenus de respecter. Nous continuerons sur le même modèle qu'Euronews qui, aujourd'hui, a treize éditions linguistiques. Le format d'Africanews ressemblera au format d'Euronews. J'espère qu'Africanews aura sa place sur le marché des chaînes d'information, et que beaucoup d'autres chaînes panafricaines verront le jour suite à la trace d'Euronews car ce marché est en pleine explosion. Euronews n'a pas la prétention de prendre la place d'une chaîne quelconque.

Avez-vous déjà trouvé un siège ?

Nous sommes en réflexion, car le choix du site constitue l'un des éléments fondateurs. Dans la coopération que nous avons établie avec la Télévision congolaise, chacun peut apporter une solution. Notre partenaire congolais nous aidera à trouver

un siège. Dans les prochains jours, nous aurons des discussions avec des partenaires congolais à l'issue desquelles nous prendrons cette première décision. Nous voulons faire de Brazzaville la capitale du journalisme africain. Pour cela, il nous faut un bâtiment placé au cœur de la ville.

Avez-vous déjà une idée de l'audiovisuel congolais ?

J'en ai parlé avec le directeur général de Télé Congo, j'ai déjà eu des premières analyses de la part de mes amis installés ici, qui m'ont renseigné sur le paysage médiatique congolais. Je rappelle qu'Africanews n'est pas un média congolais mais plutôt un média panafricain international qui a pour siège Brazzaville, de la même manière qu'Euronews a son siège à Lyon en France, que la connaissance par Euronews du paysage médiatique lyonnais n'est pas un élément déterminant dans la réussite du projet Euronews partout en Europe.

En dehors de Brazzaville, envisagez-vous de vous installer dans un autre pays africain ?

Bien sûr. Brazzaville sera le siège mondial d'Africanews. Il est prévu d'établir un réseau de pigistes, de correspondants permanents, ou de bureaux régionaux. Dans le budget, il est prévu de développer un tel réseau. Il y'aura des bureaux, des correspondants qui seront tous affiliés au siège de Brazzaville. Nous pensons au Portugal, à l'Angola, au Sénégal, au Ghana, à l'Afrique du Sud, etc. Maintenant que le contrat est signé, nous avons un an et demi pour examiner tous ces aspects.

Avez-vous un message à l'endroit des autorités et de la population congolaise ?

Je remercie les Congolais de m'avoir accueilli d'une manière fantastique. C'est mon deuxième voyage au Congo, et il m'a suffi de deux visites pour obtenir la conviction de nos partenaires. Malgré tout ce qu'on peut dire de l'Afrique, je dis avec humilité qu'une chose pareille serait totalement impossible en Europe. Toutes les personnes que j'ai rencontrées sont d'un enthousiasme exceptionnel.

Propos recueillis par Yvette-Reine Nzaba

VATICAN

Rencontre cordiale entre le pape François et France Hollande

Les deux François se sont entretenus vendredi au Vatican de tous les sujets, même de ceux qui les divisent quoique plus diplomatiquement.

Côté presse occidentale, on l'annonçait comme la visite de tous les dangers... pour François Hollande ! Empêtré dans des affaires personnelles qu'il a du mal à cantonner dans la seule sphère du privé, engagé dans une politique qui, bien que promise à ses électeurs, n'en déplaît pas moins par certains aspects au Saint-Siège, François Hollande, qui a récemment qualifié le pape François «d'utile», a pourtant achevé le plus normalement du monde sa visite au Vatican.

La rencontre entre le «président normal» et le pape de l'humilité s'est déroulée dans la plus parfaite des cordialités. Une petite bombe a bien explosé quelques heures auparavant à proximité de l'église Saint-Yves-des-Bretons, gérée par la France, endommageant la vitrine d'un immeuble et trois voitures stationnées à proximité. Mais elle n'est pas parvenue à altérer le déroulement millimétré de cette première rencontre entre les deux François.

Le communiqué publié ensuite par le Vatican a été découpé dans le bristol habituel des communiqués solennels de ce type d'événements: «bonnes relations entre la France et le Saint-Siège»; «convergence sur les grands sujets internationaux»; «engagement mutuel à maintenir un dialogue régulier entre l'État et l'Église catholique et à coopérer de manière constructive dans les questions d'intérêt commun»... Même là où les médias s'attendaient à quelque éclat de voix du Vatican, notamment à propos des unions homosexuelles ou de la liberté d'avorter que Paris vient de renforcer, la réprobation du Vatican, si elle

a eu lieu, est à trouver dans un très diplomatique énoncé.

«Dans le contexte de la défense et de la promotion de la dignité de la personne humaine, quelques arguments d'actualité ont été examinés, comme la famille, la bioéthique, le respect des communautés religieuses et la protection des lieux de culte», dit le communiqué. Par contre, les positions des deux parties sur la situation de pays comme la République centrafricaine ou la Syrie ont été rapportées avec une parfaite clarté. Sur ce dernier pays, le président a même émis le vœu que le Vatican reçoive une délégation d'opposants syriens. Pour la RCA, aucune ombre: «Les risques d'un conflit interreligieux sont réunis», a déclaré François Hollande; il faut «tout faire pour appeler au dialogue et à la réconciliation»; «La France défend partout la liberté religieuse, c'est la patrie de la liberté de conscience, de conviction»; elle défend cette liberté «par rapport à tous les actes antireligieux qui peuvent être commis. Nous avons la même détermination contre tous les actes, sans distinction», a affirmé le président français. Les commentateurs, qui s'attendaient à quelques froncements de sourcils de la part du pape argentin devant un chef de l'État dont les déboires conjugaux font les unes de la presse mondiale, en sont pour leurs frais. Ou se seront contentés de la caricature du journal Le Monde (largement reprise par la presse italienne de vendredi).

Elle montre le président français à scooter avec deux femmes en selle, arrivant devant le souverain pontife qui annonce: «Qui suis-je pour juger?». Une allusion à la célèbre phrase par laquelle il avait dit ne pas condamner les homosexuels.

Lucien Mpama



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

Acer Celeron (Couleur Rouge)

Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC






Avenue Alphonse Fondère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com











الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE
BRAZZAVILLEسفارة الجزائر
برازافيل

02/EP/2014

COMMUNIQUE

A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE
ETABLI EN REPUBLIQUE DU CONGO ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Objet : Elections présidentielles 2014 : Révision exceptionnelle des listes électorales

Conformément aux dispositions de la Loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment l'article 14 et en application du Décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le **jeudi 17 avril 2014**, il est porté à la connaissance des ressortissants algériens établis en République du Congo et en République Centrafricaine que la révision exceptionnelle des listes électorales est fixée du **jeudi 23 janvier au Jeudi 6 février 2014**.

Les citoyennes et citoyens immatriculés non-inscrits sur les listes électorales notamment celles et ceux âgés de **18 ans révolus** le jour du scrutin, sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de leur circonscription consulaire (Brazzaville). Ils peuvent à cet effet se rapprocher du **Service consulaire** de l'Ambassade qui reste aussi joignable aux numéros de TPH suivants :

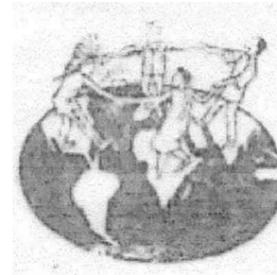
066 511 737 053 547 809 222 811 737 055 815 477.

Les électrices et électeurs ayant changé de résidence sont tenus de demander leur radiation de la liste électorale de leur ancienne circonscription consulaire et leur inscription sur la liste électorale de leur nouveau lieu de résidence.

A l'issue de la période de révision exceptionnelle, la liste électorale sera affichée au **siège de l'Ambassade d'Algérie à Brazzaville**. La liste peut également être consultée à **Pointe Noire** au niveau de :

- M. Mourad BELLAL TPH 05 52 29 6 96
- MME. Rachida GUENNAD (Agence immobilière GESTRIM - Oils/ immeuble la Pastorale/Pointe Noire)

Mercredi, 22 janvier 2014



1964 – 2014

L'Association Congolaise d'Amitié entre
les Peuples (ACAP)

Messager de Paix des Nations Unies

50 ans de faits

Thème central :

« De la Libération des peuples à la lutte
contre la Pauvreté Plurielle »

Amitié solidarité Paix

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ

AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo

Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.

Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire. Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots. Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marqués « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

Jonathan QUINTON

Base Total E&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55

jonathan.quinton@ucac-icam.com



Une Vocation Africaine... des Standards Internationaux

CIBLE RH EMPLOI est certifié



OFFRE D'EMPLOI CHEF PUB JUNIOR

Le cabinet CIBLE RH & ETUDES Congo, recherche pour son client, une importante agence internationale de communication basée à Brazzaville, un chef Pub junior (H/F) expérimenté.

DESCRIPTION DU POSTE

Rattaché à la direction, le Chef Pub junior aura la responsabilité d'élaborer les PTC ; assurer le monitoring des campagnes lancées par les annonceurs au courant du mois ; négocier et acheter les espaces publicitaires auprès des médias ; élaborer des débriefs suite à un feedback client ; gérer des équipes terrain lors des activités et mener la prospection.

COMPETENCES REQUISES

- Rigueur, Organisation et ponctualité
- Bonne expression, Bonne culture générale, et bonne tenue physique
- Goût du travail en équipe et sous pression
- Savoir mener plusieurs projets en même temps

FORMATION REQUISE

Formation Supérieure (Bac+3/4) en gestion ou management de préférence en marketing. 12 à 14 mois d'expérience au moins dans le marketing de préférence en agence de communication.

APTITUDES REQUISES

Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)
Bonne maîtrise du français et/ou anglais.

Prière de transmettre CV avec photo et lettre de motivation à l'adresse email : ciblecongo@groupe-cible.com au plus tard le 03 février 2014.

BANGUI

Un retour au calme teinté d'exactions et de violences

En dépit de quelques actes de violences et des tueries qui persistent dans la ville de Bangui et ses environs, le climat détendu dans la capitale fait naître auprès de la population une lueur d'espoir, surtout avec l'installation jeudi de la nouvelle présidente de transition, Catherine Samba-Panza.

Circulation intense des véhicules et des personnes, bistros ouverts, petits et grands commerces fonctionnels, les Banguissois retrouvent peu à peu l'ambiance dont ils ont été privés des mois durant. « Les gens sont aujourd'hui très contents de voir la vie reprendre son cours à Bangui où il n'a plus fait bon vivre pendant quelque temps. Ce que nous vivons à l'heure actuelle nous donne de l'émotion après tant de privations de liberté à cause de l'insécurité », a déclaré aux Dépêches une Centrafricaine rencontrée jeudi à Bangui.

Le long de l'avenue Boganda qui mène dans le centre-ville, les va-et-vient des taxis, pousse-pousse, motocyclettes et même des piétons donnent l'image d'une ville pacifiée, bien que la peur demeure dans les esprits. Pour les Banguissois, l'espoir d'un retour à la normale reste permis avec l'arrivée de Catherine Samba-Panza à la tête du pays. Ceux qui le disent s'appuient sur les qualités de bonne gestionnaire reconnues à la femme en général.

« Nous sommes au centre ville dans le premier arrondissement de Bangui où les activités reprennent progressivement. Le rétablissement de la paix reste la première préoccupation de tous les Centrafricains. Sans la paix et la sécurité, aucune administration, aucune structure ne peut fonctionner », a précisé Valdie, une étudiante en écono-



L'ambiance sur l'avenue Boganda à Bangui le jeudi 23 janvier. (© Adiac)

mie et finances, regrettant le fait que les écoles et universités restent fermées.

Le secteur informel prêt à relancer l'économie

Si l'administration publique et les hôpitaux fonctionnent timidement ou pas du tout, le secteur informel par contre refait surface sur les principales artères du centre-ville et aux abords des rues et avenues. Vendeurs ambulants, tenanciers de bars et kiosques ou réparateurs de vélos et autres acteurs de l'informel essaient, à leur façon, de redonner de la joie de vivre à Bangui. Quant aux sociétés commerciales, détenues par des étrangers, la préoccupation première reste également la sécurité. Une condition pour espérer se refaire financièrement tant le manque à

gagner pendant la période d'instabilité a lourdement fait chuter le chiffre d'affaires. De nationalité libanaise, le directeur général de la société CAM, spécialisée dans la vente de pièces détachées de véhicules, estime que « la première chose à laquelle nous nous attendons c'est le retour de la paix et de la sécurité pour faire tourner nos affaires ».

Contraints au chômage et à l'inactivité, les jeunes sont plus visibles par groupes le long des principales avenues sur lesquelles circulent essentiellement les véhicules de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique), de l'opération Sangaris et ceux des humanitaires reconnaissables aux emblèmes dont ils sont tous estampillés. Afin de s'occuper et tenter de dissiper leur désœuvrement, ces jeunes s'adonnent au sport sur des espaces libres. C'est le cas

de la petite aire de jeux située à la lisière de l'aéroport Mpoko de Bangui où l'on voit des jeunes tuer le temps en tapant dans le ballon. Certains, les yeux tournés vers le ciel, observent les rares atterrissages et décollages d'avions. Il est facile de deviner le fond de leur pensée. Dans ce même aéroport Mpoko, des milliers de Centrafricains sont réfugiés depuis quelques mois, non sans tendre l'oreille à l'évolution de la situation dans le pays. Malgré l'appel réitéré de la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, de regagner leurs domiciles, de nombreux Centrafricains affichent encore leur réticence. Et pour cause !

Des efforts supplémentaires attendus de la Misca

Face à la situation sécuritaire encore précaire à Bangui et ses environs, des efforts supplémentaires sont attendus

de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique qui, malgré tout, travaille pour améliorer la situation. « Je suis tout à fait satisfait du travail abattu par la Misca et l'opération Sangaris. La sécurité revient petit-à-petit bien sûr, mais un effort supplémentaire reste à faire dans les bas-fonds de la capitale où se cachent encore quelques éléments incontrôlés et prêts pour des règlements de compte », a déclaré le chef de la Misca, le général Jean-Marie Michel Mokoko.

En ce qui concerne le travail sur le terrain, il a estimé que les choses se déroulaient bien et les violences observées dès le premier jour de la prise de commandement ont été circonscrites. « La vie reprend son cours normal. Seulement lorsqu'un peuple a été traumatisé comme il l'a été, il faut lui donner le temps de digérer et voir comment les choses se déroulent sur le terrain », a-t-il souligné, ajoutant que « la Misca arrivera, conformément à l'attente des nouvelles autorités centrafricaines, à stabiliser la situation à Bangui d'ici à quelques jours ». Née des cendres la Mico-pax, la Misca est essentiellement composée de troupes d'Afrique centrale. La force constituée de contingents congolais, camerounais, gabonais, tchadien, rwandais, burundais et de RDC, donnent sa satisfaction au peuple centrafricain. « Tous les contingents se comportent de façon assez intéressante dans la mesure où la mission est à la fois complexe et difficile sur le terrain. Je pense donc que le contingent congolais donne satisfaction au commandement », a précisé le général Jean-Marie Michel Mokoko.

Guy-Gervais Kitina

PROGRAMME MBOTE

Mboté!
Vous faites partie des privilégiés.

Triplez vos miles & bénéficiez de nombreux avantages*

Offre valable Du 06 Janvier au 31 mars 2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec ECAir, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'ECAir.

ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; contact : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com

Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 06C/MEFPPPI-CAB/PRCTG/14

« Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation des cinq (5) organisations de la société civile en République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation de cinq (5) organisations de la société civile en République du Congo.

2. Cette mission vise à élaborer un programme de formation de cinq (5) organisations de la société civile en République du Congo en matière de suivi - évaluation de la mise en œuvre des principales réformes publiques

Il s'agira (i) d'établir un état des lieux des compétences actuelles des membres des OSC sélectionnées ; (ii) de définir, au regard du périmètre d'intervention de ces OSC sus mentionnées, les quantités et les qualifications requises pour la conduite efficace des missions suivi - évaluation de la mise en œuvre des principales réformes publiques ; (iii) de déterminer les écarts entre les compétences actuelles et celles requises ; (iv) de proposer des modules spécifiques de formations destinés à accroître progressivement, les capacités professionnelles des membres des OSC sélectionnées ;

(v) de déterminer les coûts estimatifs des modules spécifiques de chaque formation.

La durée de la mission est de soixante (60) jours y compris la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

Le consultant individuel international devra être :

- Etre titulaire d'un diplôme BAC +5 en ressources humaines, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification des besoins en ressources humaines, en développement des capacités techniques et professionnelles et de gestion des programmes et des plans de formation;
- Avoir l'expérience en matière des missions de suivi - évaluation des réformes publiques serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 18 février 2014:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE

UNITE D'EXECUTION DU PROJET

SECTION PASSATION DES MARCHES

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo

Derrière le Commissariat Central

Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 23. Janvier 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 07C/MEFPPPI-CAB/PRCTG/14

« Recrutement d'un Expert local pour la création, la mise en œuvre et l'animation des sites web dynamiques de la Commission Nationale de lutte contre la Corruption, la Concussion et la Fraude (CNLCCF) et de l'Observatoire Anti-Corruption (OAC) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Expert local pour création, la mise en œuvre et l'animation des sites web de la CNLCCF et de l'OAC.

2. L'objectif de la mission de l'Expert local est de concevoir les sites web au profit de la CNLCCF et de l'OAC. A cet effet, le l'Expert local devra créer les conditions et les supports nécessaires de mise en œuvre desdits sites ainsi que leurs animations dans le temps afin de disposer régulièrement des informations dans le domaine de la lutte contre la corruption la concussion et la fraude.

La durée de la mission est de douze (12) mois comportant quatre (4) missions réparties ainsi qu'il suit :

- Première mission de conception et de mise en œuvre des 02 sites : deux (2) mois dont un (1) mois par Institution.

- Deuxième mission de mise à jour des 02 sites et de formation des utilisateurs : 01 mois par Institution ;

- Troisième mission de mise à jour des 02 sites et de formation des utilisateurs: 01 mois par Institution ;

- Quatrième mission de mise à jour des 02 sites et de formation des utilisateurs : 01 mois par Institution.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

L'Expert Local devra être titulaire d'un BTS (minimum) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication, de l'informatique appliquée à la gestion, dans la conception des bases des données. Il devra disposer d'une expérience d'au moins cinq (5) ans.

Par ailleurs, l'Expert devra :

i) avoir une expérience en création de sites Web : FRONTPAGE, DREAM WEAVER ou équivalent ;

ii) avoir des connaissances en administration de Base de données SQL et MYSQL ;

iii) avoir une expérience en multimédia, traitement d'images et de vidéos (Photo Shop, Adobe première ou équivalent) ;

iv) avoir une maîtrise dans la conception des architectures Réseaux Internet et Intranet ;

v) avoir une expérience dans la gestion et la maintenance du parc ordinateurs ;

vi) avoir une expérience en administration système (Windows Serveur ou équivalent et en réseau (configuration des routeurs ou équivalent).

vii) Ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction et être capable de travailler en équipe multidisciplinaire et multisectoriel ;

viii) Avoir réalisé au moins cinq (5) missions soit dans le domaine de la conception et l'installation des réseaux Intranet et intranet, des bases des données dans les administrations publiques, privées ; dans les projets et les programmes financés par les bailleurs de fonds serait un atout ;

ix) Avoir de bonnes connaissances d'utilisation de l'informatique, notamment Word, Excel, Access et PowerPoint et être capable de travailler sous pression.

x) Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

4. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, mardi 18 Février 2014:

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE UNITE D'EXECUTION DU PROJET

SECTION PASSATION DES MARCHES

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo

Derrière le Commissariat Central

Courriel : prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 23 Janvier 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel : prctg@yahoo.fr

RESULTATS DE LAPPEL DOFFRES INTERNATIONAL N° 01F/MEFPPPI-CAB/PRCTG-SPM/13 RELATIF A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE DATACENTER DE BRAZZAVILLE ET INSTALLATION D'UN DATACENTER DE SECOURS A POINTE NOIRE AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI) « LOT UNIQUE »

- Sous-lot 1 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements auprès du datacenter principal du MEFPPPI à Brazzaville ;
- Sous-lot 2 : Installation et aménagement d'un datacenter de secours du MEFPPPI dans l'enceinte de l'Office Congolais de l'Informatique (OCI) à Pointe Noire ;
- Sous-lot 3 : Fourniture, installation et mise en œuvre des équipements auprès du datacenter de secours du MEFPPPI dans l'enceinte de l'OCI à Pointe Noire ;
- Sous-lot 4 : Fourniture, installation et mise en œuvre des outils d'administration, système et sécurité.

N°	Noms soumissionnaires	Prix lus publiquement	Monnaie	Prix évalués	Observations
01	DATA COMMUNICATION LTD (DCL)	5 062 033,71 TTC	USD	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
02	HUAWEI TECHNOLOGIE	2 464 440 300 TTC	FCFA	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
03	AFRICAN GENERAL TRADING	2 011 370 772 TTC	FCFA	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
04	GRUPEMENT TRABELECTRONICA SL - S2i SOLUCIONES INDUSTRIALES INTERNACIONALES SL	5 987 966 TTC	EURO	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
05	BUROTOP IRIS	2 496 954 404 TTC	FCFA	2 496 954 404 TTC	Adjudicataire
06	CAP INFORMATIQUE (CAPINFO)	2 427 225,88 TTC	EURO	NA	Offre non conforme pour l'essentiel
07	OFIS TECHNOLOGIES SARL	2 377 942 855 TTC	FCFA	NA	Offre non conforme pour l'essentiel

Brazzaville, le 16 Janvier 2014

Le Coordonnateur

Marie Alphonse ITOUA

CHRONIQUE

Le devoir de responsabilité

Le monde est à un tournant décisif pour son devenir, et des choix pertinents doivent être opérés dans sa gestion. Les avis sont divergents : certains se convaincant de la nécessité d'un gouvernement planétaire à terme, et d'autres d'une très prochaine prise en main par les entreprises qui auraient déjà pour certaines pris un ascendant sur les États.

À cette liste, il faut sans doute associer l'impact très évident des pays émergents susceptibles de changer profondément la donne sociopolitique. Mais au-delà de ces prévisions, il faut à notre humble avis réfléchir à un facteur déterminant dans la croissance ou la décroissance des États constituant notre planète, à savoir la responsabilité, selon qu'elle s'assume ou pas dans les différents modes de gestion de la cité.

La responsabilité est ici comprise comme l'obligation pour chacun, quel que soit son statut dans la hiérarchie sociale, de répondre de certains de ses actes, d'en être le garant et d'assumer ses promesses. Elle désigne également la capacité ou le pouvoir de prendre soi-même des décisions qui s'inscrivent globalement dans plusieurs domaines, parmi lesquels l'administratif, le civil, l'environnemental, le ministériel, le moral, le pénal (ou délictuel), le politique, mais aussi le sociétal des entreprises, etc. Telle que définie, la responsabilité implique nécessairement une conséquence essentielle, le devoir de réparation du préjudice causé par son fait ou par le fait de ceux dont on a en charge la surveillance, et donc de supporter une sanction. Et c'est peut-être là où le bât blesse dans de nombreux États.

Les populations ont-elles de nos jours l'intime conviction que l'on assume pour elles, au même titre que la responsabilité est établie par paliers ? Pas si sûr ! Une certaine culture de l'honneur et de la dignité paraît lointaine, peut-être faut-il incriminer les textes qui régissent nos sociétés et les repenser pour une responsabilité mieux définie et partagée ? Pourquoi ne pas faire unanimement nôtre cette pensée de Michel Houdiard, éditeur, dans ses Essais de 1997 qui suggère : «*Affrontons, réprimandons la lisse médiocrité et le misérable contentement du temps. Clamons plutôt, à la face des coutumes, du commerce, des affaires publiques, ce fait qui se déduit de l'histoire elle-même : il y a un grand penseur et acteur responsable qui agit chaque fois qu'un homme agit ; un homme vrai n'appartient ni à une époque ni à un lieu donnés, mais il est le centre des choses. Là où il est, la nature est aussi. [...] Il faut avoir en soi quelque chose de divin quand on s'est défait des normes communes de l'humanité pour s'aventurer à compter sur soi-même comme maître. Le cœur doit être haut, la volonté fidèle et la vue claire pour pouvoir sérieusement se tenir à soi-même lieu de doctrine, de société et de loi, pour qu'un simple but soit aussi pressant qu'une nécessité implacable chez les autres !*»

La responsabilité morale, nous dit-on, est la nécessité pour une personne de répondre de ses intentions et de ses actes devant sa conscience. Ne doit-on pas abondamment s'interroger sur le degré de conscience de qui que ce soit avant de lui confier une quelconque responsabilité ou encore doit-on éprouver la conscience d'un individu après coup ? Peut-être que la réponse, sans doute non évidente, à ces interrogations permettrait plus de lucidité dans les actes à poser.

La responsabilité, au même titre que la solidarité et l'autonomie dans la définition de l'écologie politique, implique la prise de conscience des conséquences de nos actes présents, sur le long terme et pour l'ensemble des territoires concernés. Cela suppose un système économique, juridique et politique capable de mettre en relation les décisions prises par les pouvoirs publics avec les effets qui s'ensuivent, qu'ils soient positifs ou négatifs. On croit trop souvent à tort que la liberté est gratuite, mais en réalité elle se paie et son prix est très élevé, c'est le devoir de responsabilité.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

REMERCIEMENTS



Mme Ida Ntsiba, Agent des Dépêches de Brazzaville, Cheryl Ntsiba, la famille Obami, les Mutuelles : M.A.M.I.K, Amies Gentillesse, Bana Kolo Lopango, Les amies de nos amies et le quartier Dimo «Beni» remercient les parents, amis et connaissances du soutien multiforme qu'ils leurs ont témoigné lors au décès de leur amie, fille, sœur, nièce Yvette Obami. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur infinie gratitude.

MILAN

On réfléchit à la ville et à l'alimentation de demain

Comment allier les impératifs de la disponibilité alimentaire et d'un urbanisme de qualité ? Quel est l'idéal de la ville du futur ? Ces questions et d'autres seront au cœur de l'Expo 2015, indique le maire de la capitale économique italienne.

C'est désormais l'événement dont toute l'Italie de l'humanitaire parle. L'Exposition universelle de Milan (1er mai-31 octobre 2015) s'annonce comme le rendez-vous de tout ce que la planète compte comme centres et forces de proposition pour un monde qui produit plus et mieux, nourrit ses populations sans abîmer le seul endroit de l'univers où, dans l'état actuel des connaissances, l'homme peut planter sa tente et vivre. L'Afrique ne s'y est pas trompée qui s'est inscrite en masse, annonçant des stands plus origi-

« Nous voulons aussi faire en sorte d'avoir demain une ville intelligente garantissant une meilleure qualité de vie et une meilleure compétitivité à l'échelle globale. Milan, deuxième ville agricole d'Italie avec une superficie de 2 910 hectares de terres agricoles, occupe 2 910 hectares pour ses seules 117 sociétés agricoles. C'est un défi. »

naux les uns que les autres.

Le thème choisi de cette manifestation, qui a récemment reçu l'appui officiel du Vatican, n'est d'ailleurs pas de ceux qui pouvaient laisser le continent indifférent : «*Nourrir la planète, Énergie pour la vie*». La double proposition du slogan renvoie au continent africain devenu le deuxième exportateur de pétrole, mais aussi dans le groupe de tête pour l'exportation des matières fossiles et minérales énergétiques comme le gaz, le charbon, l'uranium. Mais le tout dans le paradoxe d'une Afrique d'abondance qui connaît de sévères situations de famine.

Pour le maire de la capitale économique

italienne, «l'Expo 2015», comme on l'appelle ici, ne sera pas seulement une manifestation du clinquant. Avec une proportion de pays africains présents en nombre, l'Exposition universelle de Milan se situe dans la lignée d'une tradition d'initiatives milanaïses ou lombardes qui ont facilité la vie à des millions de citoyens du monde. «*Elle sera, a promis Giuliano Pisapia jeudi dernier, comme une synthèse des propositions concrètes qui ressortent de l'activité, de l'analyse et de la confrontation des pratiques mondiales pour mieux affronter le thème de l'urgence de la sécurité alimentaire et du développement durable.*»

Ancien militant de gauche passé par le volontariat, cet avocat, qui a défendu certaines des grandes figures du tiers-

monde, Pisapia dit avoir inscrit à l'agenda de sa mairie pour cette exposition la question de l'accapement des terres partout où de riches propriétaires fonciers rognent sur le périmètre vital de populations sans défense. «*Rien qu'en Afrique, un tel phénomène concerne déjà des dizaines de millions d'hectares*», a dit le maire en ouvrant les travaux d'un colloque intitulé «*Innovations dans l'agroalimentaire, Recherches et entreprises*», alors que se tient aussi dans la ville une manifestation complémentaire, le Forum social.

Exposition universelle oblige : les thèmes à aborder concernent un large nombre de

sujets et ceux qui en seront les animateurs viendront des quatre coins du monde. L'Expo 2015, affirme le maire, entend explorer jusqu'à la réalité urbanistique des villes de demain, tout en relevant de fond en comble la question de la filière alimentaire : «*Nous voulons aussi faire en sorte d'avoir demain une ville intelligente garantissant une meilleure qualité de vie et une meilleure compétitivité à l'échelle globale. Milan, deuxième ville agricole d'Italie avec une superficie de 2 910 hectares de terres agricoles, occupe 2 910 hectares pour ses seules 117 sociétés agricoles. C'est un défi.*»

Véritable VRP de la manifestation, Giuliano Pisapia souligne que l'Expo 2015, ce n'est pas «*aboutir à une production agricole "kilomètre zéro" ou seulement périurbaine ; c'est surtout créer un rapport nouveau et positif entre ceux qui produisent, ceux qui distribuent et ceux qui sont chargés des rapports de régulation avec les consommateurs. C'est à cela que nous travaillons ensemble avec les entreprises et les associations du domaine.*»

L'Afrique vient à Milan avec un enthousiasme qui ne se dément pas. Les pays de la sous-région d'Afrique centrale ont été parmi les premiers à officialiser leur participation. À 462 jours de la tenue de l'exposition vendredi, 142 pays du monde entier ont annoncé leur adhésion, le Libéria et la Libye étant parmi ceux qui ont franchi le pas la semaine dernière. Le Congo-Brazzaville a été le 49^e pays à s'inscrire et la République démocratique du Congo le 92^e : c'est le signe d'un engouement certain. Angola, Gabon et Cameroun viendront eux aussi à l'Expo 2015.

Lucien Mpama

TRAQUE DE LA LRA

La force africaine poursuit ses opérations

La Force régionale d'intervention (FRI) de l'Initiative de coopération régionale conduite par l'Union africaine pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur (ICR-LRA) continue d'enregistrer des progrès, notamment en République centrafricaine (RCA), annonce un communiqué de la Commission de l'UA.

Selon le communiqué, le 6 décembre, dix-neuf membres de la LRA appartenant au groupe commandé par le «lieutenant-colonel» Obur Nyeko, alias Okuti, avait fait défection et s'étaient rendus à un détachement du contingent ougandais de la FRI à Zemio, en RCA. «*Les transfuges se sont rendus avec des armes et des munitions*», est-il précisé. La Commission de l'UA souligne que «*cette évolution est une illustration de la dynamique croissante que connaît la mise en œuvre du mandat de l'ICR-LRA, en particulier après le lancement de l'opération Monsoon.*» «*Depuis août 2013, la FRI a libéré nombre de personnes enlevées, détruit plusieurs camps de la LRA en RCA et en République démocratique du Congo (RDC), désorganisé les réseaux logistiques du groupe et diminué sa capacité de combat*», poursuit l'UA. Elle a saisi cette occasion pour réitérer sa gratitude à la FRI et aux pays membres de l'ICR-LRA pour leurs efforts et leur engagement.

La force africaine fait état des progrès enregistrés dans la lutte contre la LRA alors que le 22 novembre, le porte-parole de la présidence centrafricaine avait assuré que des négociations étaient en cours entre les autorités du pays et le chef rebelle ougandais pour aider les nombreux civils qui le suivent. Guy-Simplice Kodégue avait apporté cette précision après les doutes ex-

primés par les États-Unis sur le fait que le président centrafricain Michel Djotodia serait en contact avec Joseph Kony qui, d'après Bangui, souhaiterait déposer les armes et se rendre. «*Il y a des enfants, des femmes, des vieillards, qui sont des apatrides : tout cela a amené les autorités centrafricaines, et le chef de l'État en premier lieu, à envisager une phase de négociation afin de leur porter secours*», avait déclaré le porte-parole de la présidence, ajoutant que toutes ces personnes vivaient avec les combattants dans une région isolée de la Centrafrique.

Guy-Simplice Kodégue avait aussi indiqué que le temps était arrivé de trouver une solution à la situation de Joseph Kony. «*Le président Michel Djotodia appelle la communauté internationale à se saisir de cette situation parce que la Centrafrique a déjà trop de problèmes. L'État n'a pas les moyens de faire face à ses propres problèmes pour en rajouter d'autres, et les charges qui pèsent sur Joseph Kony sont lourdes*», soulignait-il. Et de poursuivre : «*Les États-Unis ont mis beaucoup de moyens, notamment de l'argent, du matériel et des hommes pour traquer Kony. Cela dure encore. C'est une position qu'ils défendent, mais nous pensons qu'il faut donner tout son sens à la démarche du chef de l'État, afin d'éviter à la Centrafrique de sombrer dans un autre cycle de violences [...]. Si les États-Unis sont parvenus à mettre la main sur Ben Laden, c'est parce qu'ils ont envisagé plusieurs options et il faut mettre toutes les options en jeu en ce qui concerne Joseph Kony. S'ils veulent entrer en contact avec lui, il y a des moyens à mettre en œuvre.*»

Mais toute l'attention de la communauté

internationale se porte plutôt sur la Centrafrique, qui est elle-même plongée dans des violences. Faute d'une solution négociée annoncée par Bangui, la traque de Joseph Kony et de ses partisans doit donc se poursuivre dans le but de chercher à ramener la paix dans les pays où ses troupes sèment la terreur et la désolation.

Depuis 2008, l'armée ougandaise, appuyée par une centaine de soldats américains des forces spéciales, pourchasse les rebelles de la LRA, un mouvement armé originaire d'Ouganda. Cette chasse à l'homme, pour laquelle Washington a offert cinq millions de dollars, s'est poursuivie loin du territoire ougandais, en RDC, au Soudan et en RCA sans parvenir à aucun résultat. Elle s'exécute désormais dans le cadre d'une opération de l'Union africaine et rassemble quelque trois mille hommes. Un rapport de l'ONU estime que la LRA a tué plus de cent mille personnes en Afrique centrale ces vingt-cinq dernières années. Le texte souligne que le mouvement a enlevé soixante à cent mille enfants et déplacé 2,5 millions de personnes depuis 1987. Joseph Kony et plusieurs de ses lieutenants sont depuis lors recherchés par la Cour pénale internationale pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Active dans le nord de l'Ouganda depuis 1988, la LRA a lancé ses opérations en 2005 dans le nord-est de la RDC, ainsi qu'en Centrafrique et au Soudan du Sud. Ses combattants sont tristement célèbres pour se livrer à des pillages, des viols, mutilations, meurtres et enrôlements forcés d'enfants utilisés comme soldats ou esclaves sexuels.

Nestor N'Gampoula

INSÉCURITÉ AU KATANGA

La série de perquisitions se poursuit

Après l'ex-patron de la police John Numbi, c'est au tour de Mwenze Kongolo, ancien compagnon de Laurent Désiré Kabila, à voir sa ferme être perquisitionnée. Ce que dément le commandant de la sixième région militaire des Fardc.

La chasse aux fameux « Bakata katanga », un groupe armé indépendantiste qui s'en prend régulièrement et violemment aux autorités à Lubumbashi et dans le nord du Katanga, est en passe de prendre une autre tournure. Les événements du 30 décembre 2013 ayant endeuillé la capitale cuprifère avaient exacerbé la tension et motivé des perquisitions auprès des personnes suspectées d'entretenir ces garnements. Les forces de sécurité, qui ont pris l'option de traquer jusque dans leurs derniers retranchements ces insurgés, ne laissent plus rien passer. Au moindre soupçon sur leur éventuelle cachette, les éléments de la police investissent les lieux pour se rassurer. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faudrait situer la dernière perquisition opérée à la ferme de l'ex-patron de la police soupçonné, d'après un rapport d'experts de l'ONU, d'entretenir ces garnements aux fins de déstabilisation du pays. « Il y a eu dénonciation d'un regroupement de personnes plus ou moins suspectes dans un endroit inhabité, donc un chantier où des gens ne peuvent pas habiter », avait alors expliqué Lambert Mende devant des journalistes précisant qu'au départ de l'opéra-

tion, rien n'indiquait que la ferme appartenait au général suspendu. Il a déclaré que cette perquisition n'était pas dirigée contre la personne de John Numbi dont l'identité avait été découverte, selon lui, « au moment où l'opération était en train de se dérouler ».

Des leaders « Balubakat » dans le collimateur

Quelques semaines après, c'est au tour de Jeannot Mwenze Kongolo, ancien ministre de la Sécurité et de la justice sous le régime de Mzee Laurent-Désiré Kabila de se plaindre. Au cours d'un point de presse tenu en fin de semaine, l'intéressé a confirmé la perquisition dont sa ferme avait été l'objet de la part des éléments des Fardc. L'ex-ministre, qui ne s'oppose pas à l'initiative, décrie néanmoins la forme qu'elle avait prise. Il soutient que les unités dépêchées sur les lieux sans qualité n'avaient aucun mandat les autorisant à pénétrer dans ses installations. Le fait que des militaires armés ont perquisitionné chez lui à son insu et sans qu'il n'en soit informé prend, selon lui, les contours d'un vaste complot ourdi contre sa personne. Comme pour l'affaire John Numbi, cette fois-ci, la contradiction est venue du commandant de la sixième région militaire des Fardc qui a affirmé que ses services n'avaient jamais perquisitionné cette ferme. Et Jeannot Mwenze Kongolo de préciser qu'il n'hésitera pas de procéder à une telle action si les renseignements

l'orientaient vers les caches d'armes ou des repères d'insurgés dans la ville de Lubumbashi. « Moi, je suis respectueux des lois, et lorsqu'il s'agit de suspicion, je le ferai en bonne et due forme », a-t-il réagi devant la presse à Lubumbashi.

Mwenze Kongolo promet de saisir les juridictions compétentes pour déposer plainte pour violation de domicile. Il est convaincu autant que de nombreux de ses compatriotes katangais qu'à travers cette série de perquisitions, c'est la communauté « Balubakat » qui est visée. Considérés comme la souche la plus peuplée du Katanga détenant le monopole et une grande parcelle du pouvoir, les « Balubakat » dont certains leaders politiques sont en disgrâce avec le régime ne sont plus bien vus depuis les événements du 30 décembre. D'après un analyste qui a réagi sous le sceau de l'anonymat, la création des « Bakata Katanga serait soutenue par des hommes politiques locaux pour faire pression sur Joseph Kabila afin d'obtenir des postes ministériels ou de rétablir leur influence sur le camp présidentiel ». Plusieurs noms sont aujourd'hui cités dans le cercle de ces katangais qui tiennent mordicus à revenir dans les bonnes grâces du régime. D'où ces coups de force à répétition pour démontrer leur capacité de nuisance et ouvrir la voie aux éventuelles négociations.

Alain Diasso

BANGUI

Raymond Tshibanda représente la RDC à l'investiture de la présidente de transition en RCA

L'élection de Catherine Samba Panza fait renaître l'espoir de la paix synonyme du retour des nombreux déplacés réfugiés notamment au nord de la RDC.

Le chef de la diplomatie congolaise, Raymond Tshibanda, a représenté le président de la République, Joseph Kabila, à la cérémonie d'investiture du chef de l'Etat de transition, Mme Catherine Samba Panza à Bangui, le 23 janvier. Après la prestation de serment, le représentant de la RDC a présenté ses civilités et a transmis le message du président Joseph Kabila aux peuples de la République centrafricaine (RCA) dans cette période tragique. Le ministre congolais était accompagné de l'ambassadeur Ngoy Lulu du collège diplomatique à la présidence

de la République.

La délégation congolaise est arrivée dans la capitale de la RCA quelques heures avant le début de la cérémonie. Elle a été reçue à l'aéroport par la ministre centrafricaine des Affaires étrangères et des officiers militaires du pays hôte, Mme Léonie Banga Bossi avant d'être conduite au palais du Parlement de Bangui pour assister à la cérémonie d'investiture du président de transition de la RCA. C'est à 17 heures 30 minutes que la délégation de la RDC a quitté la capitale de la RCA pour regagner Kinshasa.

Catherine Samba Panza est la première femme à diriger la RCA. Agée de 59 ans, elle a obtenu 75% des voix favorables devançant ainsi Désiré Kolingba (fils de l'ancien président André Kolingba, 1981-1993) qui avait bénéficié de 53%. Elle est la troisième femme africaine à accéder à la magistrature suprême, après le Liberia et le Malawi et constitue un espoir pour la stabilisation de la situation sécuritaire dans son pays. Dans son allocution de circonstance, la présidente de la transition a placé son mandat sous le signe de la tolérance et de l'espérance dans une Centrafrique unie et réconciliée.



La présidente Catherine Samba Panza et le ministre Raymond Tshibanda à Bangui

Jeannot Kayuba

FMI - AFRIQUE

Une cinquantaine de délégations africaines à Maputo en mai

Les grands décideurs politiques et économiques de l'Afrique subsaharienne se rendront au Mozambique pour prendre part à une conférence sur le développement de la région.

Le thème central des débats tournera autour des principaux risques et opportunités qui se présentent aujourd'hui dans la région subsaharienne. À cet effet, les participants réfléchiront, par exemple, sur le financement des énormes besoins en transport et en énergie qui représentent deux grands secteurs capables de booster les économies africaines. Les réflexions pourront s'étendre aussi sur l'épineuse question du meilleur profit pour les populations des revenus des industries extractives.

La plupart de ces économies tiennent leur croissance des matières premières mais le secteur minier ne contribue pas significativement à la création d'emploi, et même à l'intégration de l'économie. Preuve de l'importance de la réunion, le Fonds monétaire international (FMI) a

également annoncé la participation à ces travaux de la directrice générale de l'institution, Christine Lagarde, des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales. Cette conférence intervient au moment où l'Afrique subsaharienne enregistre des taux de croissance positifs ces dernières années, mais elle reste malgré tout exposée à des menaces à prendre très au sérieux. Il s'agit, notamment, de l'évolution défavorable des cours des matières premières et de la hausse des coûts de financement. Autre dilemme pour la région, cette croissance n'a pas réussi paradoxalement à se faire ressentir au niveau des populations, dont la situation de précarité continue d'inquiéter. Aussi la région subsaharienne reste-t-elle fragilisée par la pauvreté et le chômage. Dans ses perspectives mondiales, le FMI a donné quelques grandes orientations après le retour de la dynamique de la croissance mondiale au second semestre 2013.

Les dirigeants sont invités ainsi à continuer à mettre l'accent sur les politiques propices à la croissance et à l'emploi.

En effet, cette croissance mondiale reste faible, fragile et trop inégale, a souligné Christine Lagarde. Pour 2014, la grande priorité sera de consolider cette reprise mondiale, en menant d'importantes réformes. Des efforts doivent être ainsi mis en œuvre tant par les économies avancées qui doivent rechercher une croissance vigoureuse avant de revenir à des politiques économiques conventionnelles, que les économies émergentes plus essouffées mais obligées malgré tout à mener des réformes structurelles pour libérer leur potentiel croissance. Enfin, les pays à faible revenu sont invités à se doter des mécanismes plus robustes de défense contre les chocs extérieurs directs ou indirects. Leurs dépenses devront aussi se renforcer dans le social et les infrastructures.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION

La RDC et l'Argentine remettent sur table le mémorandum d'accord

Le sujet a été évoqué au cours de l'audience qu'a accordée le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, à l'envoyé spécial et vice-ministre argentin des Relations extérieures, Eduardo Zuain, en mission à Kinshasa.

Les deux personnalités ont, au cours de ce tête-à-tête, revigoré le mémorandum d'accord de coopération signé en août 2013 entre la RDC et l'Argentine sur plusieurs domaines, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'agro-alimentaire, l'échange d'experts et d'assistance ainsi que la formation des techniciens. L'occasion pour eux de mettre en place les modalités d'exécution de cet accord dans l'intérêt de deux parties.

En effet, le ministre congolais de l'Agriculture et du développement rural a expliqué à son hôte les opportunités d'investissement que présentent la RDC aux hommes d'affaires argentins dans le secteur agricole à travers ses onze provinces ; lesquelles opportunités ont été présentées lors de la tenue du premier business meeting organisée à Kinshasa au mois de novembre 2013. L'occasion pour lui d'évoquer les différentes stratégies mises en place par son ministère portant notamment sur les parcs agro-industriels et d'appui au développement de l'agriculture familiale ainsi que la mécanisation agricole pour le développe-

ment de certaines cultures (soja, café et cacao). Le ministre Jean-Chrysostome Vahamwiti a émis le vœu de voir la coopération commerciale se développer entre l'Argentine et la RDC, tout en souhaitant que dans ce partenariat public-privé, le secteur privé puisse s'investir dans la gestion des parcs agro-industriels.

À ce sujet, le vice-ministre des Relations extérieures et envoyé spécial de l'Argentine, Eduardo Zuain, a précisé que son pays est prêt à exporter vers la RDC ses produits alimentaires dans le cadre de la coopération Sud-Sud, c'est-à-dire « une coopération sans paternalisme, ni colonialisme. Nous enseignons et nous apprenons aussi », tout en expliquant les possibilités de coopération de son pays dans le domaine commerciale.

Finalement, les deux parties ont décidé d'organiser une mission technique très prochainement dans l'objectif d'examiner l'accord de coopération signé l'année dernière afin d'étudier les domaines auxquels les deux pays devront s'attacher rapidement. Pour rappel, ce mémorandum d'accord a été signé le 23 août 2013 entre le ministre Jean-Chrysostome Vahamwiti et son homologue argentin de l'agriculture, élevage et pêche, Norberto Gustavo Yauhar.

Gypsie Oïssa Tambwe

AGRICULTURE

La RDC représentée au forum mondial à Berlin

La rencontre internationale, qui a réuni soixante-dix ministres de l'Agriculture et développement rural venus de cinq continents, a été marquée par le lancement de l'année internationale de l'agriculture familiale.

Placé sur la devise « Renforcer l'agriculture - Maîtriser les crises - Assurer l'alimentation, le forum mondial de l'agriculture et sécurité alimentaire avait pour objectif d'identifier les pistes susceptibles de renforcer l'agriculture et les espaces ruraux et de les rendre plus résistants face aux défis de lutte contre la faim dans le monde. Du 15 au 21 janvier, le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, qui a représenté le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) à ces assises de Berlin, en Allemagne, a participé à une série d'activités liées à son secteur et a effectué une plaidoirie auprès de certaines personnalités-clés, proches du secteur agricole et rural. Il était accompagné, dans cette mission, de Mme Chantal Diaki, conseillère au collège de conseillers à l'Agriculture à la primature.

Profitant de sa présence à cette rencontre, Jean-Chrysostome Vahamwiti a également marqué sa présence en explorant les différents matériels techniques exposés au cours de la semaine verte allemande. Il s'agit de la foire allemande de l'agriculture et de l'agro-industrie au cours de laquelle 1.650 entre-



Jean-Chrysostome Vahamwiti visite le monument Lumumba à Berlin

prises venues de différents continents ont exposé leurs produits.

Des séances de travail

Loin de lui l'idée de rentrer bredouille, le ministre de l'Agriculture et développement rural a eu une séance de travail au Bundestag, Parlement fédéral allemand, avec le responsable de la coopération économique avec l'Afrique, Johannes Selle, et le secrétaire d'État à la Coopération, Christian Schmidt. En outre, il a égale-

ment eu des entretiens avec la responsable de l'Agriculture et du développement rural au sein du G.I.Z/Coopération allemande, Mme Christel Weller. Aussi a-t-il participé à la rencontre des entreprises engagées pour l'agriculture en Afrique organisée par AGCO, spécialisées en équipements agricoles, RABOBank, Banque hollandaise d'origine agricole, Bayer, engagée dans la recherche agricole, l'ensemble de ce lobby agricole étant en partenariat

avec Jeune Afrique et The Africa Report. Pour ce faire, Le ministre a profité de ses multiples contacts pour expliquer les différentes stratégies des parcs agro-industriels et d'appui à l'agriculture familiale à travers les campagnes agricoles.

« Ceux qui ont fait émerger l'agriculture au Brésil, en Argentine, en Afrique du Sud, en Inde, en Chine et ailleurs ne sont ni des anges et encore moins des dieux. Déterminés donc, nous y parviendrons », reste

convaincu le ministre Vahamwiti qui pense que l'émergence de l'agriculture en RDC peut devenir réalité grâce à la volonté et l'implication de tous.

Les héros congolais fêtés par la diaspora congolaise

Faisant d'une pierre deux coups, le numéro un de l'agriculture en RDC a profité de son séjour en Allemagne pour commémorer, avec la communauté congolaise d'Allemagne, les dates mémorables du 16 et 17 janvier. À cet effet, une messe d'action de grâces en mémoire du M'Zee Laurent-Désiré Kabila a été organisée le 16 janvier. Conduite par l'ambassadeur de la RDC en Allemagne, Mme Clémentine Shakembo, le ministre a déposé, le 17 janvier, une gerbe de fleurs sur le monument de Lumumba à Berlin. Il s'agit là du premier monument d'un homme politique noir à la place publique dans la capitale allemande, représentant Lumumba ligoté pour la libération de son peuple. « Vous êtes de vrais combattants, leur a-t-il dit, car, vous ne jetez pas des pierres à vos compatriotes de passage en Allemagne. Le 17 janvier 2014, tous les Congolais se rappellent d'un autre héros national, Émery Patrice Lumumba », s'est-il adressé aux Congolais vivant en Allemagne, tout en les remerciant pour avoir décidé de s'aligner derrière la discipline et la rigueur du pays qu'ils ont choisi comme deuxième patrie.

Gypsie Oïssa Tambwe

TRANSPORT EN COMMUN

Un ultimatum aux bus « Mercedes 207 »

Les propriétaires de ces engins ont quarante-cinq jours pour se mettre en règle.

Le gouvernement a fixé un délai de quarante cinq jours aux propriétaires des mini-bus de marque Mercedes 207 et de tous les autres véhicules commis au transport en commun à Kinshasa en vue de se mettre en ordre. Cet ultimatum court depuis le 22 janvier. Ces transporteurs devront ainsi se conformer aux mesures arrêtées par le ministère provincial en charge de Transport.

Selon le commissaire général de la Police nationale congolais (PNC), le général Charles Bisengimana, cette mesure du gouvernement coupe la poire en deux. Il laisse une possibilité aux propriétaires de ces véhicules de les exploiter en vue de se conformer aux mesures en la matière. Mais Charles Bisengimana a également soutenu qu'à l'expiration de ce délai de grâce, la police ne va plus jamais tolérer la circulation des bus qui ne répondent pas aux normes. Ces mesures sont, rappelle-t-on, la possession des documents de contrôle technique, le port de la ceinture de sécurité, la police d'assurance, l'acquiescement de la taxe de circulation routière (vignette), etc.



Des bus d'une société de transport en commun

Il est noté que précédemment, l'autorité a décidé que ces bus de marque Mercedes ainsi que tous les engins qui ne remplissent pas des conditions de transport des personnes ne devraient plus circuler dans le centre-ville à partir

du 22 janvier. Cette mesure compte parmi des décisions prises par le gouvernement en matière de circulation routière, principalement dans le cadre du transport en commun. Gombe avait été prise comme

commune pilote mais, selon des sources policières, la mesure devrait s'étendre sur toute la ville de Kinshasa ainsi que les autres grandes villes du pays. Par ailleurs, pour un premier temps, ce sont les bus de Marque Mercedes

207, communément appelés « Esprit de mort », qui étaient visés. Cependant, tous les engins qui n'offrent pas de bonnes conditions de transport des personnes ont également été visés.

Lucien Dianzenza

ÉNERGIE

Katende prêt en février 2016

La Centrale hydro-électrique, qui porte en elle tout l'espoir du Kasai Occidental actuellement sous-alimenté en courant électrique, a atteint 24% de sa réalisation après la relance des travaux en octobre 2013.

Au niveau de la coordination de la Cellule de gestion de la centrale, les dernières informations font état tout de même des difficultés posées par les pluies diluviennes dans le transport des matériels lourds. Cette situation est à l'origine de la lenteur observée dans la réalisation des travaux par l'entreprise indienne Angelik. L'ouvrage est réalisé grâce à un financement mixte du gouvernement indien à hauteur de 168 millions de dollars américains, et du gouvernement congolais pour près de 112 millions. Au total, l'ouvrage coutera ainsi 280 millions de

dollars américains.

Entre-temps, les autorités congolaises ont pris les dispositions pour l'exécution de ces travaux. Les matériels lourds commandés depuis l'étranger ont été acheminés à Kananga par bateau et train. Le barrage de Katende d'une capacité de 60 MW fait partie des projets spécifiques à court terme de construction des nouvelles centrales hydro-électrique sur l'étendue du territoire national. Mais sa conception remonte bien plus loin. En 1956 déjà, on parlait de bâtir un barrage sur la rivière Lulua au Kasai Occidental, à l'endroit même où est érigé le barrage de Katende dont l'appellation vient du village Katende situé à 75 km de Kananga, la capitale de la province.

Laurent Essolomwa

CÉLÉBRATION

La RDC a commémoré la 61^e journée mondiale de la lèpre

Le dernier dimanche du mois de janvier est dédié à la journée mondiale de lutte contre la lèpre. La commémoration de cette journée est placée sous le signe de l'amour, de la charité et de la compassion pour les personnes qui souffrent de la lèpre ou qui ont souffert de cette maladie invalidante.

La situation de la lèpre s'est nettement améliorée. Le fardeau de cette maladie a baissé dans de nombreux États à travers le monde sauf dans dix-huit pays qui dépistent chaque année au moins mille nouveaux cas de lèpre.

Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, la RDC a atteint depuis 2007 au niveau national le seuil de l'élimination de la lèpre. Ces résultats sont le fruit des efforts déployés par le ministère de la Santé publique avec l'appui de ses partenaires.

Cependant, fait-il remarquer, si la lèpre est éliminée au niveau national, « il n'est pas de même au niveau provincial voire périphérique car certaines provinces telles que le Katanga, l'Equateur, le Bandundu et la Province Orientale contiennent des districts, voire des zones de santé hyper endémiques. Le nombre de nouveaux cas de lèpre dépistés dans notre pays oscille autour de trois à quatre mille nouveaux cas par an et plus de cinquante pour cent de ces malades proviennent de ces provinces ». Le ministre pense qu'il faut fournir encore d'efforts pour éradiquer complètement la lèpre, c'est au niveau provincial qu'il faut agir en utilisant à grande échelle de nouvelles approches que recommande l'Organisation mondiale de la santé pour améliorer la prise en charge des cas de lèpre.

A.Nz.

HANDBALL-CAN FÉMININ

La RDC finaliste et qualifiée pour le championnat du monde

Les Léopards handball dames de la RDC se sont qualifiées, le 24 janvier, à Alger en finale de la 21^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de handball. cette place de finale lui offre l'occasion de disputer le championnat du monde au Danemark en décembre, juste après la compétition mondiale organisée récemment en Serbie.

Les joueuses du coach Célestin Mpoua ont dominé les Algériennes qui évoluaient à domicile, par 28 buts à 23, en demi-finale de la 21^e Championnat d'Afrique des Nations. À la fin de la première période, les Congolaises menaient déjà au tableau d'affichage par 12 buts à 10. L'on rappelle que c'est la deuxième confrontation entre les deux équipes au cours de cette compétition qui se déroule en la salle Harcha-Hacène d'Alger ; le 20 janvier, les Algériennes battaient les Congolaises par 24 buts à 17.

Les Léopards handball dames ont donc superbement pris leur revanche sur les joueuses du coach Karim Achour, faisant d'une pierre deux coups, car elles ont déjà en poche leur qualification pour la Coupe du monde en décembre de cette année au Danemark, quel que soit le résultat de la finale de cette 21^e édition du Championnat d'Afrique des Nations de handball (prévu pour le 25 janvier) face à la Tunisie tenante du titre. La Tunisie a pour sa part dominé l'Angola dans l'autre demi-finale par 31 buts à 30 au terme d'une partie très intense. Rappelons que la RDC handball dames a do-

miné, le 22 janvier, le Congo Brazzaville en quarts de finale par 27 buts à 22, alors que l'Algérie s'imposait face à la Guinée par 25 buts à 17. En match de poules, les Léopards dames ont battu les Lionnes du Cameroun par 25 buts à 20, avant de dicter leur loi aux Sénégalaises par 24 buts à 20 ; ensuite, elles sont tombées face aux Algériennes. Notons que les deux finalistes chez les dames (RDC et Tunisie) et l'équipe qui termine troisième de la 21^e Coupe d'Afrique des Nations de handball sont qualifiées pour les championnats du monde en décembre au Danemark.

Alors que la RDC en version féminine a du vent en poupe, l'équipe masculine de la RDC a été l'ombre d'elle-même au cours de cette compétition en terre algérienne. Les Léopards messieurs du Congo-Kinshasa ont été éliminés de la compétition, en dépit de leur victoire en cinquième journée face aux handballeurs du Nigeria par 35 buts à 28. C'est l'unique victoire engrangée par les handballeurs de la RDC qui avaient successivement perdu face aux Congolais de Brazzaville (33 buts à 36), aux Algériens (23 buts à 26), aux Marocains (24 buts à 25) et aux Angolais (16 buts à 28). Et en match de classement, la RDC a, à nouveau, courbé l'échine face au Gabon par 22 buts à 23. Le championnat du monde de handball masculin sera organisé à Doha au Qatar en janvier 2015.

Martin Enyimo

LUTTE CONTRE LE SIDA

Quatre organisations pour gérer le financement du Fonds mondial

Quatre récipiendaires viennent d'être choisis pour gérer le financement de cent trente millions de dollars américains que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme vient d'accorder à la RDC pour une durée de trois ans dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

L'information a été portée à la connaissance des journalistes au cours d'un point de presse que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a animé le 24 janvier en son cabinet de travail.

Pour le Dr Félix Kabange Numbi, le choix porté sur ces quatre récipiendaires se fait en tenant compte de neuf critères avec quarante-deux sous critères dont le total était de cent pour cent.

Toutefois, le ministre de la Santé publique n'a pas dévoilé à la presse les noms de

Ces noms seront connus, dira-t-il, à l'issue de l'assemblée générale du comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme prévue pour ce 27 janvier dans la salle Ngwete dans l'enceinte de la direction d'études et de planification du ministère de la Santé publique. « L'assemblée générale qui est l'organe de décision du CCM devra entériner le choix que nous, en tant que bureau, avons porté sur les quatre récipiendaires. C'est à l'issue de cette assemblée que les noms

de ces organisations gagnantes seront connus », explique-t-il tout en soulignant qu'à la même réunion, la note conceptuelle de la RDC qui reprend les différentes interventions de la lutte contre le sida sera aussi validée avant

de la soumettre au Fonds mondial.

Aline Nzuzi

ARTS SCÉNIQUES

Le roman « Rêve d'ailleurs ! » adapté au théâtre

L'histoire, mise en scène par l'expérimenté maître Mwambay du Crasa, est une adaptation du roman Rêve d'ailleurs ! écrit par Huguette Nganga-Massanga du Congo-Brazzaville

dans un pays étranger, Ndombe n'a pour dernier recours que de contracter un mariage blanc avec « Blanche ». Mais cette dernière a aussi des projets différents de celui de Ndombe. « Rêve d'ailleurs » est une sorte de regard croisé entre deux aventures humaines, une réflexion sur le besoin impérieux de partir de son pays à la recherche d'une vie meilleure.

Une collaboration de longue date

Huguette Nganga Massanga, présente lors de la représentation, s'est déclarée satisfaite de l'adaptation du roman faite par le Crasa de maître Mwambay. « Je suis satisfaite. Je connais la réputation du Crasa. Je savais que j'étais tombée entre de bonnes mains. Ils ont réalisé un grand travail de réécriture et ont choisi un angle qui a grossi les traits de l'expérience vécue par le personnage principal. Rêve d'ailleurs est une histoire qui peut parler à tout le monde », a-t-elle fait savoir aux Dépêches de Brazzaville. C'est depuis 2012 que Maître Mwambay et Huguette Nganga ont débuté leur collaboration pour l'adaptation de ce livre. « J'ai rencontré le Crasa à deux reprises. En général, quand je rencontre les gens qui font du théâtre, j'ai toujours tendance à leur donner des écrits pour adaptation. Ce contact me permet d'avoir un autre regard sur mon texte. Le Crasa a manifesté un intérêt pour le livre et c'est ainsi que nous avons entamé la collaboration », a déclaré l'auteur de « Rêve d'ailleurs ». Ce dernier est le deuxième roman écrit par Huguette Nganga après « L'envers du décor » sorti en 2008. Huguette Nganga Massanga a étudié le journalisme à l'université de Fribourg en Suisse. Elle travaille actuellement dans la communication d'entreprise et fait partie du comité d'organisation du Festival international Kimoko, consacré au théâtre et au ballet.

Patrick Kianimi



« Rêve d'ailleurs ! » est une réflexion autour de la question du désir de migrer. (© DR)

La pièce a été présentée au public le 24 janvier au Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa. « Rêve d'ailleurs », adapté au théâtre, relate l'histoire de la désillusion de « Ndombe », un immigré africain pour qui le continent européen était le Paradis sur terre. Confronté à la dure réalité de ce qu'il croyait être un eldorado, Ndombe fait l'expérience de la misère et de la peur. La peur d'être un sans-papier, la peur de se faire arrêter et, surtout, la peur d'être renvoyé dans le pays d'origine qu'il avait quitté avec des projets plein la tête pour sa famille restée sur place. Face à la menace d'expulsion qui pèse sur lui suite à sa situation irrégulière

DISPARITION

La culture congolaise orpheline d'un de ses acteurs

Fondateur des Petits chanteurs et danseurs de Kenge ainsi que de Chem-Chem Yetu, le père Bernard Van Den Boom s'en est allé il y a deux semaines jour pour jour. Le missionnaire hollandais a quitté ce bas monde le 13 janvier à Breda, en Hollande, succombant à cause d'une longue maladie.

Si pour beaucoup de jeunes aujourd'hui, le nom du père Bernard Van Den Boom n'évoque rien, il n'en reste pas moins que son nom est écrit en lettres d'or dans les annales du diocèse de Kenge, territoire de la province du Bandundu). En effet, il est bon de savoir que les Petits-Chanteurs et Danseurs de Kenge ont leur part dans l'histoire de la musique congolaise. L'on n'en dira pas moins du groupe Chem-Chem Yetu de Kinshasa. Les deux structures qui peuvent être considérées comme de vraies institutions, ont apporté une contribution notable dans la culture nationale. Ces groupes de jeunes furent en leur temps des pépinières d'où sont sorties des célébrités locales dont certains sont de renommée internationale tel que Lokua Kanza. La liste qui n'est pas exhaustive compte également Reddy Amisi, feu Pablo Bokunde, l'ancien batteur de Zaïko Langa Langa, Donat Mobeti, les arran-



Le père Bernard van den Boom avec Nono Tsakala Manzanza, Basunga Gommaire et François Bukaka, un des percussionnistes de Tuta Ngoma

geurs Sec Bidens et Oscar Diyananza, Basunga Gommaire (l'actuel directeur artistique de la troupe des percussionnistes Tuta Ngoma), ou encore le percussionniste Nono Tsakala Manzanza. Ils sont chacun sortis de l'une de ces deux écoles du prêtre formateur des jeunes.

L'heure de gloire des Petits-Chanteurs et Danseurs de Kenge se situe entre 1964 et 1967, indique

Kahiudi Claver Mabana, un ancien du groupe basé alors à la paroisse Saint-Esprit. Les Petits-Chanteurs et Danseurs de Kenge procéderont à l'animation de plusieurs « représentations culturelles qui mettront Kenge sur la carte du Congo », dit-il. Dans leur agenda fourni étaient inscrits les périodes qui les conduisirent en Occident. Les tournées se succédèrent en Belgique, en Italie, en Suisse et au

Canada. C'est à cette période qu'est sorti le disque 33 Tours Missa Kwango. Revenu de ces fructueuses expéditions musicales, Ben Van Den Boom partit de la province du Bandundu pour la capitale, Kinshasa. Ici, il fait encore preuve de son toujours animé de la même volonté et du désir de contribuer à l'édification de la jeunesse. Comme à Kenge, où il a donné les premières

preuves de son investissement dans le milieu. Voilà donc qu'au Carrefour des Jeunes à Matonge, il fonde un nouveau groupe de jeunes qui sera baptisé Chem Chem Yetu en 1969. Les Petits-Chanteurs et Danseurs de Kenge Kenge ont désormais leur pendant à Kinshasa. Les Chem Chem Yetu c'était une centaine de chanteurs et danseurs.

La discographie du missionnaire catholique hollandais comporte d'autres œuvres encore à l'instar de Messe des Bayanzi interprétée par une chorale de garçons, le Chœur de Misay de Banningville, actuel Bandundu-ville. Plus vieille que Missa Kwango, son enregistrement remonte probablement à la fin des années 1950. Mais tout comme elle, elle est à inscrire dans le mouvement d'inculturation qui tendait à « africaniser » les messes. La première révolution apportée alors fut l'introduction des rythmes et instruments traditionnels africains, souligne le site Canta Congo.

Notons qu'en 1965, père Bernard Van Den Boom reçut « le Prix André Ryckmans pour son action d'encadrement des jeunes ». Plus particulièrement, pour la fondation de la troupe de Petits chanteurs et danseurs de Kenge. L'année 1967 fut celle qui les mena à la découverte du monde.

Nioni Masela

DISTINCTION

Bayllon Thierry Gaibene reçoit le prix Congo ya sika

La reconnaissance de l'ASBL Média plus corporation a été soutenue par un sondage réalisé notamment sur Internet ainsi que des investigations menées sur le terrain sur le travail des bourgmestres de Kinshasa.

L'association Média plus corporation, ligue des journalistes acquis au changement de la RDC, a décerné, le 23 janvier, en l'espace New Plaza, à Limete, le diplôme d'excellence et de mérite civique « Congo ya sika » au bourgmestre de la commune de Matete, Bayllon Thierry Gaibene. Cette activité a été réalisée dans le cadre des activités marquant les cinq ans de cette association.

La distinction a été soutenue par un sondage réalisé notamment sur Internet ainsi que des investigations menées sur le terrain, sur le travail des bourgmestres de vingt-quatre communes de la ville-province de Kinshasa. Bayllon Thierry Gaibene a été sacré premier, avec soixante deux pour cent, sur les cinq bourgmestres qui ont été retenus. Il est suivi par ceux de Kasa-Vubu, Mbuyi Meta, de Maluku, Papy Piana et de Kalamu, Jean-Claude Kadima.

Média plus corporation a reconnu à l'actif du bourgmestre de Matete, « d'innombrables actions salvatrices menées pour le rayonnement de

cette municipalité et du bien-être de ses administrés a cours de l'exercice 2013, conformément à la Révolution de la modernité prônée par le chef de l'État ».

Un choix soutenu par quatre grands critères

Ce choix de Média plus corporation s'est fondé sur quatre principaux critères. Parmi les qualités reconnues à l'autorité municipale de Matete, le président de cette organisation et l'initiateur du prix Congo ya Sika, Patrick Bouboul Kanga, a noté la bonne gouvernance, l'excellence dans le travail, le sens élevé de responsabilité ainsi que le patriotisme et le leadership. Selon cette ASBL, la bonne gouvernance se traduit par une gestion efficiente des ressources matérielles et financières mises à sa disposition. L'excellence au travail est soutenue par l'effort remarquable fourni pour la sécurité des personnes et de leurs biens ainsi que dans le domaine de la salubrité. « Nous avons comparé la situation sécuritaire à Matete avant son avènement à la tête de cette municipalité, en 2008 et en 2013. Nous avons également noté les différentes actions menées dans le cadre de la salubrité de cette municipalité. Des nombreuses montagnes d'immondices qui constituaient le décor de certaines places connues ont disparu », a expliqué le président du Jury de

Congo ya sika, Daniel Mpoy. Le jury de Congo ya sika a également souligné son savoir-faire remarquable ainsi que sa grande dimension managériale traduite par des contacts fructueux établis avec certaines municipalités étrangères dont celle d'Olne, en Belgique, qui ont permis notamment la modernisation des services de l'état civil et de la population de Matete ainsi que d'autres apports encore.

Parlant du sens de responsabilité de Bayllon Thierry Gaibene, Média plus corporation a relevé sa passion et son abnégation de faire avancer les choses ainsi que son application dans la vérification et le contrôle de l'exécution des tâches confiées à ses collaborateurs. « Il est souvent sur le terrain soit superviser soit pour contrôler l'exécution des tâches », a expliqué le président du jury Congo ya Sika. Alors que sur son patriotisme, cette association a souligné son attachement à la municipalité qui l'a vu naître et à son pays ainsi que son leadership visionnaire traduit par plusieurs projets en chantier. « Il a laissé ses affaires en Europe en vue de s'impliquer au développement de sa commune et de son pays », a-t-il indiqué.

Encourager à faire plus

Pour le président de Média plus corporation, ce prix, qui marque la reconnaissance de son association aux actions menées par le bourgmestre

Bayllon Thierry Gaibene est un encouragement et un appel à continuer et à faire mieux pour le développement de cette municipalité, de la ville-province de Kinshasa et du pays tout entier. « Matete a été connue comme une commune chaude. Mais, en comparant avec vos prédécesseurs, nous avons perçu des efforts fournis en vue du rayonnement de cette commune. Toutefois, il faut savoir que la tâche n'est pas facile. Mais nous vous encourageons à persévérer et à aller de l'avant », a insisté Patrick Bouboul Kanga.

Le bourgmestre de Matete, qui a apprécié ce geste de Média plus corporation, a dédié ce prix au président de la République, Joseph Kabila, qui lui a fait confiance en le nommant à la tête de cette commune. Il a également profité de cette occasion pour remercier tous les Matetois, qui croient en lui et contribuent dans ces actions pour le rayonnement de la municipalité. « On a encore un grand travail à faire. Le développement ne peut venir que par l'homme. Je compte sur l'implication de tout le monde pour la transformation de notre commune », a-t-il appuyé. Bayllon Thierry Gaibene a également appelé ses collègues bourgmestres à redoubler d'efforts en vue de faire de la capitale congolaise Kin la belle.

Lucien Dianzenza



Remise de diplôme au récipiendaire

HUMEUR

Quand les fumeurs agacent les non-fumeurs

La fumée que dégage la cigarette détruit non seulement le fumeur lui-même, mais avec lui son voisin immédiat, fumeur ou non. Ce dernier est assimilé à un fumeur passif.

Sans gêne aucune, les fumeurs ont pour habitude d'allumer leurs cigarettes n'importe où et n'importe quand, par exemple dans les bureaux d'autrui où ils sont reçus, même si le propriétaire du bureau n'est pas fumeur. Et pourtant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et avec elle bon nombre d'ONG à caractère biosanitaire, tout comme les ministères de la Santé de nombreux pays n'ont cessé de s'élever contre le fait de fumer, cause de pathologies pulmonaires aux conséquences désastreuses pour l'humanité tout entière.

La combustion du tabac, on ne le dira jamais assez, produit de nombreuses substances toxiques pour l'organisme, comme le monoxyde de carbone. La médecine nous renseigne que la fumée de la cigarette recèle jusqu'à 4 000 composés chimiques, dont au moins 50 sont cancérigènes, qui représentent donc un danger mortel pour les fumeurs eux-mêmes aussi bien que pour les non-fumeurs. Ce qui est regrettable, c'est que certaines personnes censées donner l'information à la population sur la nocivité du tabac, à l'instar de certains agents de la santé, sont de gros fumeurs. Il faut les voir, sans gêne, fumer devant leurs patients et en pleine consultation. Et si on leur pose la question, ils développent un argumentaire contraire aux vertus du domaine qu'ils ont choisi. On note que l'OMS estime que le tabac est la cause directe de 5,4 millions de décès en 2004 et 100 millions pendant le XXe siècle. Le constat est que malgré les tentatives d'interdiction de fumer en public, les non-fumeurs sont toujours empestés par la fumée des fumeurs qui n'hésitent pas à allumer leurs cigarettes sur les quais, dans les métros, dans les bars et buvettes, dans les transports en commun, sur les plages, dans les cours communes de distraction, dans les campus et autres. Alors quand l'humanité arrêtera-t-elle de fumer lorsqu'on sait que cela devient pénible et irrespectueux envers ceux qui ne veulent pas respirer la fumée de cigarette et préserver leur santé, car l'environnement est déjà assez pollué ? Ainsi faut-il que soient rapidement mises en place des mesures législatives qui encadrent le contrôle du tabac dans les pays. Oui, il y a de fumeurs parce qu'il y a les industries de fabrication de cigarettes qui se permettent de faire d'immenses profits sur le dos d'hommes sains qui tomberont malades. Est-ce que les taxes, disons cela de façon brute, que les nations perçoivent sur le tabac couvrent les frais exorbitants engendrés par le traitement des maladies respiratoires et autres cancers qui sont le lot de presque tous les fumeurs, actifs comme passifs ?

Comment des enfants non-fumeurs pourront-ils s'écarter des enfants fumeurs lorsqu'ils partagent les mêmes salles de classe, les mêmes internats ? Une question a été posée à un enfant fumeur par un camarade de classe, qui ne comprenait pas pourquoi son ami fumait. L'autre de lui répondre qu'il ne comprenait pas pourquoi la cigarette était vendue... Pour lui il faudrait d'abord s'attaquer à ceux qui fabriquent et vendent les cigarettes au lieu de s'acharner sur les fumeurs. Étant donné qu'il est utopique d'imaginer un monde de non-fumeurs radicalement séparé de celui des fumeurs, que faire pour arrêter cette tabagie envahissante ? Tels sont la vraie préoccupation et le principal enjeu du jour.

Oui, des journées portes ouvertes sur les méfaits de la cigarette à travers la projection de films et documentaires durant des mois auront un impact sur l'envie des fumeurs actifs, car dire seulement que la cigarette est mauvaise a moins d'effets sur le mental de ceux qui fument qu'un film montrant des infections pulmonaires causées par le tabac. Non, l'interdiction de fumer n'est pas une atteinte à la liberté d'autrui, comme le disent certains fumeurs ! Il est un sage moyen d'éviter la maladie. Ayez donc le courage de dire non à la cigarette, car lorsque vous fumez, vous polluez votre entourage et vous vous intoxiquez volontairement.

Faustin Akono

ROUTE NATIONALE N°1

Un accident de circulation cause deux morts

Un véhicule lourdement chargé de ciment a percuté une épave de conteneur abandonné sur la voie. L'accident s'est produit dans la nuit du 21 au 22 janvier, à quelques kilomètres de Mvouti.

Les deux décès et les blessés graves ont été transportés à Pointe-Noire. « L'État a bien fait d'offrir à la population ce beau bijou qui facilite nos voyages. Mais ce qui choque c'est qu'il y a trop d'épaves et de carcasses de voitures abandonnées sur la voie. Cela doit même gêner les Chinois qui travaillent à l'ajout d'une autre couche de bitume. Pourtant les autorités font cette route tous les jours et font ce constat. Cela fait deux semaines que ce conteneur est aban-

donné. Où sont ceux qui ont la charge de dégager régulièrement cette voie ? », a dit l'un des usagers de cette route.

L'excès de vitesse et l'abus d'alcool sont aussi cités parmi les causes de nombreux accidents enregistrés sur cette voie. A aussi été épinglé, le nombre important de pentes et de virages. Un chauffeur d'un autre véhicule trouvé sur le lieu de l'accident propose l'érection de garde-fous pour discipliner des conducteurs inconséquents.

Cet accident, qui n'est pas le seul du mois, relance la problématique de la circulation sur les routes congolaises.

Faustin Akono

LIGUE 1

V.Club Mokanda va se renforcer pour affronter la division de l'excellence

Les Vert-et-Noir ont signé leur retour en ligue 1 après leur victoire d'un but à zéro sur la Cuvette FC le mois dernier, lors des matchs de barrages. Un succès qui a donné l'idée à Olivier Mombo, président de V.Club Mokanda, de recruter d'autres joueurs afin de former une équipe digne d'évoluer en première division.

Conscient du niveau de jeu qu'exige la ligue 1, mais également de la lourde tâche qui les attend, les dirigeants de V.Club Mokanda veulent renforcer l'effectif de l'équipe en recrutant de nouveaux joueurs talentueux, capables d'apporter un sang neuf à l'équipe.

« Le niveau n'est plus le même en ligue 1, et sans sous-estimer les jeunes qui ont contribué à cette montée, il est important pour nous de renforcer l'équipe avec des joueurs talentueux. Sur les 25 joueurs que nous avons,

une dizaine sera retenue pour évoluer avec nous en première division », a dit Olivier Mombo lors d'un entretien avec notre journal, le 24 janvier.

Une commission chargée du recrutement des joueurs a été mise en place, et dans l'optique de restructurer les instances du club, une assemblée générale ordinaire est prévue en date du 30 janvier. À cette occasion, les dirigeants dresseront le bilan de l'année dernière et nommeront le conseil d'administration. Après la chute du club en deuxième division

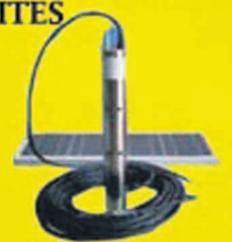
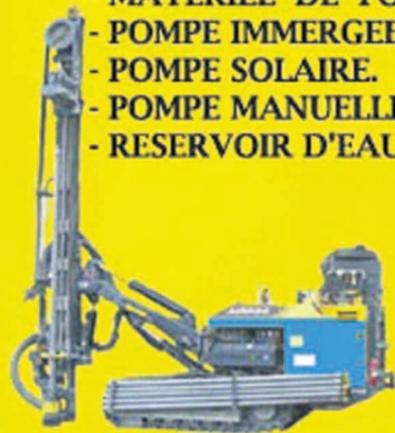
l'année dernière, ses dirigeants espéraient retrouver la division d'excellence. Personne ne pouvait croire à sa montée rapide en ligue 1 en raison des nombreux problèmes auxquels l'équipe était confrontée, notamment d'ordre financier. Mais la bravoure des dirigeants et des joueurs, appuyés par les supporters, a fini par réussir l'impossible. Une chose qu'Olivier Mambou doit à tout son staff qui, a-t-il souligné, a travaillé sans relâche, sans division et sans querelle.

Prosper Mabonzo

SOLUTIONS FOR AFRICA - SOCIÉTÉ DE FORAGE DE PUIITS D'EAU

- MATÉRIEL DE FORAGE : disponible en stock
- POMPE IMMERGÉE.
- POMPE SOLAIRE.
- POMPE MANUELLE.
- RESERVOIR D'EAU EN GRANDES CAPACITÉS.

- TUYAU PVC HAUTE PRESSION
- PRODUITS CHIMIQUES.
- PRODUITS A BOUE
- EQUIPEMENT COMPLET DE PURIFICATION D'EAU
- RESERVOIR DE GRANDES CAPACITÉS
- ETC....



E-mail : dhiren@solution4africa.com
rdhiren@gmail.com
 Web site : WWW.solution4africa.com
 contact : +243 810 785 676

ADRESSE :
 88, AV. Colonel Ebeya, C/Gombe
 Kinshasa/R.D.Congo

PRÉFECTURE

Alexandre Honoré Paka : « Il relève de nos responsabilités de faire face au phénomène de salubrité des villes... »

Plusieurs corps constitués nationaux et étrangers ont présenté, le 24 janvier, leurs vœux pour 2014 au préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.

Au nom du corps diplomatique, le doyen du corps consulaire, Patrice Servantie, consul général de France à Pointe-Noire, a souhaité que 2014 soit une année de paix, de sécurité et de bien-être, après avoir évoqué les diverses crises menaçant les équilibres politiques et des régions entières, entraînant de nombreuses catastrophes humanitaires. Il a salué la contribution du Congo dans la recherche de solutions adaptées en Afrique centrale et au-delà. Il a souhaité que le pays continue sa marche vers le développement en affichant sa volonté de lutter contre la pauvreté, d'aménager sur l'ensemble du territoire national des structures plus efficaces dans le domaine de l'éducation et de la santé notamment, et de construire des infrastructures de base pour le bien-être des populations. En remerciant le préfet pour son implication dans la sécurisation des biens et des personnes dans la ville, il a ajouté : « De notre côté, soyez assuré que nous nous emploierons à rappeler à nos compatriotes, résidents ou de passage à Pointe-Noire, qu'ils doivent contribuer par leur comportement irréprochable à préserver la tranquillité et la qualité de la vie de notre cité. »

La paix et la salubrité ont été les points essentiels du discours du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka. « Aucune paix n'est garantie sans la sécurisation renforcée de nos frontières.



Le général Ollesongo Ondaye présentant ses vœux au préfet Alexandre Honoré Paka

C'est ici que doit s'appliquer la loi 23-96 du 6 juin 1996 fixant les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers en République du Congo. Quiconque s'avisera de remettre en cause la paix que notre pays a si chèrement recouvrée rencontrera l'autorité inflexible de l'État, qui va s'exercer sur tous et à tous les niveaux avec rigueur », a-t-il dit. Concernant la salubrité, il a expliqué : « Il relève de nos responsabilités de faire face au phénomène de salubrité des villes et, de manière générale, du milieu habitable en République du Congo. Pour le département de Pointe-Noire, j'enjoins au bureau du conseil départemental et

municipal, au sous-préfet du district de Tchianza Nzassi, aux administrateurs-maires d'arrondissements, aux chefs de quartiers et de villages de s'investir pleinement pour assurer la salubrité du cadre de vie de nos populations qui doivent intégrer la culture de la propreté. J'y veillerai personnellement par des descentes impromptues dans vos services, administrations, quartiers et villages. C'est ainsi que désormais parmi les critères d'appréciation et d'évaluation des autorités locales à tous les niveaux, figurera en bonne place l'état de propreté du cadre de vie. »

Louant le travail abattu par la force pu-

blique l'année dernière, il a cependant fustigé le comportement négatif de certains agents de la circulation routière, dont les automobilistes se plaignent souvent des pratiques et qui n'honorent pas leur corporation.

Aux opérateurs économiques des entreprises privées, il a demandé que soit accordée une attention particulière, dans la gestion des personnels, au recrutement des jeunes Congolais sans emploi pour résorber le problème du chômage : « Donnons-nous la main, mutualisons nos énergies et mettons tout notre génie créateur au service de la sauvegarde, d'une part, d'une République digne ayant pour socle une Nation in-

divisible et prospère et, d'autre part, d'un département prêt à mettre en chantier les grandes ambitions que le Congo s'est fixées à travers le programme du chef de l'État, le Chemin d'avenir. »

2013 en bref

Pierre Sama, le secrétaire général du département de Pointe-Noire, a fait le bilan de l'année qui vient de s'écouler. Le séminaire d'évaluation des chefs et secrétaires de quartiers de la commune de Pointe-Noire, le séminaire d'information sur la responsabilité punitive des personnels de la police, la tenue de la première rencontre bilatérale entre la province du Cabinda et le département de Pointe-Noire, la réception du navire-hôpital Mercy Ships, la sensibilisation des populations sur les mesures prises par le gouvernement relatives à l'occupation anarchique du Plateau de Hinda, sont, entre autres, les activités qu'il a mises en exergue.

Le retard au travail, l'absentéisme, le non-respect de la voie hiérarchique ont été malheureusement constatés au cours de cette année, ajoutés aux prestations moyennes de la SNE et SNDE, les deux entreprises d'État encore en fonction, par exemple. « Au terme de douze mois de labeur, cadres et agents à divers niveaux sont invités à faire leur introspection pour porter les correctifs utiles à l'éclosion de notre génie qui apportera une valeur ajoutée à l'administration départementale », a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)

CABINET

COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

Financement Budget de l'Etat - Fonds PPTTE

BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr ;

Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°001 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

« Travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 à la faculté des sciences économiques à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bâtiment R+1 à la faculté des sciences économiques à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) au profit du Ministère de l'Enseignement supérieur.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES

NATIONAL N° 001T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)

UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

DISTINCTIONS

La presse sportive prime les meilleurs sportifs de 2013

Les athlètes et dirigeants qui se sont illustrés au cours de la saison 2013 ont été récompensés par l'Association internationale de la presse sportive (AIPS), section Congo, au cours d'une cérémonie qui a connu la participation du ministre des Sports et de l'Éducation physique. L'Athlétic Club Léopards de Dolisie a reçu le prix de la meilleure équipe de la saison. Les Fauves du Niari ont réalisé une saison exceptionnelle en remportant la Coupe du Congo et le Championnat national, le tout premier doublé de leur histoire. Au niveau international, l'équipe n'a pas déçu, loin

échoué à la porte des demi-finales de la Ligue africaine des champions en ne s'inclinant que devant les géants d'Afrique, notamment le National Al Ahly d'Égypte en aller et retour et le Zamalek, lors du dernier match 1-4.

Avant les matchs de poules, les Fauves ont éliminé des clubs africains des plus expérimentés, notamment le Kano Pillars du Nigeria, l'Entente sportive de Sétif. Son ossature a qualifié le Congo pour la première fois de son histoire à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations. Le président des Fauves du Niari, le colonel Rémy Ayayos-Ikouna, a

gible, les Léopards ont réalisé un exploit grandeur nature en gagnant le 25 novembre 2012, la neuvième édition de la Coupe africaine de la Confédération, le deuxième trophée continental en club pour le Congo après celui de Cara en 1974.

Cette année, Rémy Ayayos-Ikouna n'a pas lésiné avec les moyens pour inscrire son club dans la cour des grands. Il a recruté un entraîneur européen et des joueurs de qualité. Outre AC Léopards, Franck Élemba a été plébiscité meilleur sportif de la saison. Cet athlète a occupé le quatrième rang au lancer de poids, avec une performance de 17,69 mètres après les Européens lors de la septième édition des Jeux de la Francophonie à Nice, en France. La pongiste Han Xing a, quant à elle, reçu le prix du meilleur athlète. Radio Congo a reçu un prix grâce à son émission Radio Congo Sport.

La récompense des meilleurs sportifs de l'année 2013, a souligné le président de l'AIPS Congo, s'inscrit dans le cadre du programme d'activité de cette association. «*Nous allons organiser la journée de la presse sportive à Éwo. Nous sommes en contact avec les équipes des Diables noirs, Étoile du Congo, AC Léopards et Kondzo pour la mise en valeur des installations construites à l'intérieur du pays. Nous avons également prévu des stages et des séminaires*», a rappelé Roger Ntoto-Lacombe.

James-Golden Éloué



Serge Ghoma-Boubanga, le représentant du président de l'AC Léopards recevant le prix des mains de Roger Ntoto-Lacombe. (© Adiac)

s'en faut. Grâce à ses prestations, la Confédération africaine de football a doublé le nombre de représentants congolais en compétition africaine des clubs. Il est passé de deux à quatre. L'AC Léopards a

été primé meilleur dirigeant sportif pour les efforts qu'il ne cesse de déployer pour relever le niveau du football national. Grâce à la vision et au dynamisme de ce dirigeant à l'optimisme chronique et incorri-

ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE DE VOLLEY-BALL

Mise au vert des Diables rouges en Algérie

Le programme de préparation prévoit un stage bloqué en Algérie du 16 février au 1^{er} mars en vue de peaufiner la cohésion avec les joueurs de la diaspora et livrer au moins trois matchs avec les équipes algériennes.

La direction technique nationale consacrera le mois de février aux deux dernières phases de préparation des Diables rouges volleyball aux éliminatoires de la Coupe du Monde qui se jouera du 3 au 21 septembre en Pologne. L'engagement du Congo à cette dernière phase qualificative pour le mondial polonais qui se disputera du 3 au 8 mars à Tunis en Tunisie s'inscrit dans le cadre de la préparation des athlètes congolais aux Jeux africains de Brazzaville en 2014. Le Congo aura pour adversaire le Sénégal, le Niger, les Seychelles et la Tunisie. Avant l'Algérie, les Diables rouges se mettront au vert à Oyo du 2 au 15 février. Au cours de cette deuxième phase, l'encadrement technique va s'atteler au maintien des techniques de stabilité et le perfectionnement des techniques liées aux deux complexes. Le travail tactique visera la stabilisation et le perfectionnement des tactiques avancées, notamment la philosophie du jeu collectif sur le plan offensif et défensif. Le travail de vitesse d'exécution et la gestuelle, force et vitesse à dominante vitesse feront partie de la préparation physique. L'encadrement technique souhaite livrer au moins quatre matchs à Oyo avec la République démocratique du Congo et le Cameroun.

La liste des 21 présélectionnés

Les passeurs : Ben Nakavoua (DGSP), Dieudonné Badomina (Inter) et Ben Mavoungou (Inter)

Les attaquants réceptionneurs : Davy Kouhouassazo, Pelé Mabilia, Enal Evany (Inter), Franck Mboloko (Inter) et Urbain Nkounkou (Inter)

Les pointures : Abrahis Nkouka, Joseph Gildas Dzoulou (DGSP), Ginaud Ladislas Massamba (DGSP), Raël Nkou (DGSP), Naveck Matinguou (Espoir) VB

Contreurs centraux : Ilouoni Ngampourou, Dave Dzabatou (DGSP), José Mpoutou (DGSP), Marius Ambyero (Inter), Deverel Awouroda (DGSP) et Cessani Franck (Inter)

Libéros : Franck Ondziel Kouapiti (Inter) et Jojo Ndzebele (DGSP)

J.-G.É.

RÉFLEXION

Comment résoudre la crise de la Centrafrique

L'erreur la plus grave que l'on pourrait commettre aujourd'hui dans la recherche d'une solution à la crise qui dévaste la Centrafrique serait de croire que la communauté internationale peut résoudre le problème. Ayant démontré à maintes reprises dans les dernières années son incapacité à agir sur le terrain pour séparer les belligérants, l'Organisation des Nations unies ferait bien de s'en tenir à de nobles déclarations du haut de sa tribune et donner aux Africains les moyens de régler eux-mêmes le problème.

Expliquons-nous en quelques mots. Autant l'ONU est utile comme point de rencontre et comme lieu de dialogue, autant elle est nocive lorsqu'elle cherche à s'entremettre sur le terrain. Mal informé, mal conseillé, mal géré par une bureaucratie qui ne connaît rien ou presque des problèmes qu'il pré-

tend régler, le « machin », comme le qualifiait non sans raison le général de Gaulle, dépense des sommes folles en pure perte. Il gaspille allègrement l'argent que les pays membres mettent à sa disposition sans vraiment se préoccuper l'usage qui en sera fait concrètement.

Caricatural de ce comportement est depuis des années le comportement de la Monusco en République démocratique du Congo, où dix-sept mille « Casques bleus » déployés dans les deux Kivu se sont révélés incapables de mettre un terme aux violences perpétrées par les milices venues du Rwanda et de l'Ouganda. Paradant et vivant fort bien à Kinshasa, les responsables de cette armée fantôme laissent agir à leur guise les soldats venus d'autres continents sans jamais se préoccuper de contrôler leurs actions.

Rien, en vérité, ne serait plus dangereux dans le cas de la Centrafrique que de rééditer la même erreur stratégique. Si les Nations unies veulent contribuer réellement à la restauration de la paix dans ce pays, elles doivent mobiliser des fonds pour aider d'abord les unités de la force africaine Misca et de la force française Sangaris à se déployer sur toute l'étendue du pays pour accompagner ensuite les nouvelles autorités centrafricaines dans la remise en ordre de la gouvernance nationale, pour soutenir enfin la relance de l'économie sans laquelle il n'y aura pas de paix durable.

Gaspiller de l'argent comme elles l'ont fait pendant des années en RDC ne pourrait qu'aggraver le chaos qui règne à Bangui et dans les autres villes de la Centrafrique, ancrer un peu plus encore dans l'esprit des populations de cette partie

du monde la conviction qu'elles n'ont rien à attendre de l'ONU, bref, aller à l'encontre des principes sensés inspirer son action.

Mieux vaudrait s'en convaincre avant que le mal ne s'aggrave et finisse par gangréner l'ensemble du Bassin du Congo : seuls les Africains de l'Afrique centrale pourront, avec, bien sûr, l'aide que leur procureront des puissances extérieures comme la France et les institutions internationales, ramener la paix là où elle a été détruite par le fanatisme religieux et la dérive ethnique. Tout comme cela s'est passé en Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, c'est en soutenant le processus d'intégration régionale qui s'y dessine que la communauté internationale se rendra utile et contribuera à la stabilité de cette partie de l'Afrique.

Jean-Paul Pigasse